DUVERNAY, FRÈRES & DANSEREAU
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—NO. 16, RUE ST. VINCENT
MONTRÉAL.

La Minerve,

Biblio du Parlement

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE - - - - - - $6.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 4.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.0

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES

44ème année. EDITION QUOTIDIENNE, VENDREDI MATIN, 23 FEVRIER 1872. No. 139.

IN RE — La Compagnie des Mines de Montréal.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Compagnie des Mines de Montréal aura lieu au Bureau de la Compagnie, No. 56, rue St. François-Xavier, MERCREDI, le 21 courant, à UNE heure P. M.

Par ordre du Bureau,

N. J. HANDYSIDE, Secrétaire.

Montréal, 8 Février 1872.—127 l n

DISTRICT DE MONTREAL.

Bureau de la Compagnie de Navigation de Longueuil.

Longueuil, 19 Février, 1872

Je soussigné Ovide Dufresne père président des directeurs de la Compagnie de navigation de Longueuil, donne par les présentes avis aux actionnaires de la dite Compagnie, que SAMEDI, le VINGT-TROIS de MARS prochain, à TROIS heures de l'après-midi. Il sera tenu une assemblée des actionnaires de la dite Compagnie, en la maison du Collège, Rue St. Charles, dans le village de la paroisse de Longueuil, dans le dit District, pour l'objet suivant, savoir :

Pour prendre en considération, et adopter une résolution aux fins d'augmenter le capital de la dite Compagnie, jusqu'à concurrence d'une somme de vingt-six mille piastres à être souscrites par les actionnaires par parts de dix piastres chaque.

OVIDE DUFRESNE, père.

Montréal, Février, 1872 136—m n

Dissolution de Société.

La société ci-devant existant entre JAMES FISH et FRANCIS C. IRELAND, comme meuniers et commerçants à Lachute, comté d'Argenteuil, a été dissoute de consentement mutuel depuis le 17 Janvier dernier, et le dit James Fish est seul autorisé à régler les affaires de la dite société.

JAMES FISH.
FRANCIS C. IRELAND.

Lachute, Argenteuil, le 5 Février 1872. } 127 ts c

Dissolution de Société.

La société existant entre les soussignés comme Marchands de Tabac sous la raison sociale de LAMOUREUX & DESLOGES a été dissoute ce jour de consentement mutuel

M. DESLOGES est seul chargé du règlement des affaires de la dite société, et il continuera seul au même endroit les affaires de la dite société Lamoureux & Desloges.

JOSEPH LAMOUREUX,
LOUIS DESLOGES.

Montréal, 3 Février 1872. 123—tm c k

Avis de Société.

La Société d'imprimerie PLINGUET & LAPLANTE, étant dissoute, toutes personnes endettées envers la dite Société sont priées de venir payer sans délai au soussigné, qui est seul autorisé à régler les affaires et qui continue le même genre d'affaire à la même place, 30, Rue St. Gabriel.

Le soussigné espère par sa ponctualité, le bon goût et le bas prix de ses impressions continuer à recevoir le patronage du public.

JACQUES AL. PLINGUET,
30, Rue St. Gabriel.

19 Février 1872. 135—s k

AVIS

En référence à l'annonce ci-dessus, le soussigné profite de l'occasion pour remercier ses amis et le public, pour l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et pour les informer qu'il a ouvert un nouvel établissement d'imprimerie, au No. 43, Rue St. Gabriel, où il est prêt à exécuter toutes sortes d'impressions, de la Carte de Visite jusqu'aux Grandes Affiches dans le meilleur goût et aux prix les plus modérés. Tout le matériel d'imprimerie est neuf et des mieux choisi.

J. BTE. LAPLANTE,
De la ci-devant Maison "Plinguet & Laplante."

Le soussigné demande UN HOMME intelligent pour solliciter et prendre des ordres pour impressions.

J. BTE. LAPLANTE.

Montréal, 20 Février 1872. 137—t p

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de SENÉCAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENÉCAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENÉCAL,
PIERRE JOLY.

Montréal, 15 Février 1872.—138

Formation de Société.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils se sont associés pour faire ensemble le commerce d'épiceries, vins, liqueurs, provisions, tabac, &c., sous la raison sociale de SENÉCAL, CADIEUX & FILIATRAULT, (signature, SENÉCAL CADIEUX & CIE.) à l'ancienne place d'affaires de Senécal, Cadieux & Joly.

M. FILIATRAULT si avantageusement connu du public comme marchand de tabac, s'occupera de la spécialité des tabacs dans la nouvelle maison.

Ils espèrent rencontrer et mériter l'encouragement qui avait été accordé à l'ancienne maison dont ils continuent les affaires.

L. H. SENÉCAL,
ADOLPHE CADIEUX,
CYRIAC FILIATRAULT.

Montréal, 14 Février 1872.—138

AVIS

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de l'occasion pour offrir à mes amis et au public, mes sincères remerciments pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No 284, rue St Paul, et 209, 211, rue des Commissaires, sous le nom et raison de PIERRE JOLY & CIE, où j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épiceries, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions ; que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,
Ci-devant de la maison Senécal, Cadieux & Joly.

Montréal, 17 Février, 1872 134—m k

AVIS.

M. E. H. STUART a été admis membre de notre société, qui sera à l'avenir, sous le nom de GIBB, HUNTER, DOUCET & STUART, Notaires, Commissaires, etc., 110 Rue St Jacques.

1er Février. 12

A Prêter $25,000

A des conditions faciles et sur garanties hypothécaires. On achète aussi des créances sur bonnes garanties.

S'adresser à

BUREAU & DUMOUCHEL,
Notaires,
96, rue St. François-Xavier

Défense d'avancer.

Le soussigné fait défense d'avancer à qui que ce soit sans un ordre de sa part.

ALFRED CHARBONNEAU,
Rue Jacques-Cartier, 191.

Montréal, 19 février.—136 m p

ORIENT

Compagnie d'Assurance Mutuelle

NEW-YORK, 30 Janvier 1872.

L'ÉTAT suivant des affaires de cette Compagnie, au 31 Décembre 1871, est publié suivant les conditions de sa charte.

Primes non gagnées le 31 Décembre, 1870	$ 314,294 50
Primes reçues durant l'année finissant le 31 Décembre 1871	1,181,247 86
Total des Primes	$1,495,542 36
Primes gagnées de l'année	$1,146,788 10
Pertes et dépenses	$612,846 38
Reassurances et Retours de Primes	$218,725 48

ACTIF.
31 Décembre, 1871.

Espèces en caisses	$337,828 02	
Stock des Etats-Unis	570,300 00	
Stocks des Etats, Corporation et emprunts sur demande	203,919 58	$1,112,012 60
Billets de souscriptions (desquelles $179,285.75 ne sont pas encore employés	488,300 75	
Billets échus non collectés, Primes, etc	317,039 39	
Intérêts composés et comptes non réglés	19,269 80	824,609 94
Total de l'Actif		$1,936,622 54

Le bureau de direction a décidé de payer six pour cent d'intérêt sur le montant versé des certificats de souscriptions ; aux souscripteurs eux-mêmes ou à leurs représentants légaux, à partir du premier mars prochain.

Après avoir réservé pour les pertes probables de vaisseaux en cours de navigation et pour les pertes non réglées, on a aussi (en plus d'un bonus de 10 pour cent déjà payé en espèces sur les notes de souscriptions) résolu de retourner aux négociants y ayant droit, les même dix pour cent, sur le montant net des primes gagnées de l'année finissant, le 31 décembre 1871 pour lesquels des certificats seront émis le et après, le 3 avril prochain.

Les directeurs ont encore résolu, que après la réserve de plus d'un million de dollars de profits, cinquante pour cent sur le montant versé des certificats de l'émission de 1869, seront rachetés et payés aux souscripteurs ou à leurs représentants autorisés, à partir du 1er mars prochain, de laquelle date les intérêts sur les dits cinquante pour cent cesseront de courir.

Les certificats devront être produits au moment du paiement et annulés pour le montant ci-dessus.

Par ordre du conseil,

C. IRVING, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Joseph Gaillard, jr.	Leopold Bierwith,
George Mosle,	Simon de Visser,
Edward F Davison,	John S Williams,
A. Le Moyne, jr.,	Alex. F. Lawrence,
E. H. R. Lyman,	Fred'k G. Foster,
Henry R. Kunhardt,	John D. Dix,
John Auchincross,	Charles Munzinger,
Lawrence Wells,	Louis Jay,
Francis Cottenet,	James Brown,
Charles Luling,	N. D. Carille,
Alex'r. Hamilton, jr	Théodore Sachiri,
George F. Thomas,	C. L. F. Rose,
Carl L. Recknagel,	Wm S. Wilson,
W. F. Cary, jr.	F. Cousinery,
Cornelius K. Cutton,	Gustav Schwab,
Edward Haight,	George H. Morgan.

EUGENE DUTILH, Président.
ALFRED OGDEN, Vice-Président
CHARLES IRVING, Secrétaire.

AVIS.

Cette Compagnie a pris des arrangements pour émettre à volonté des polices spéciales et des certificats payables à Londres et à Liverpool aux bureaux de MM. Kleinwort & Cohen & Cie.

Les soussignés continueront à recevoir les demandes pour ouvrir des Polices Spéciales et prendre des assurances sur Navires, Cargaisons et Frets avec cette Compagnie universellement connue, payables en or ou en fonds Canadiens.

HENRY McKAY,
No. Echange des Marchands.

Montréal 6 Février 1872.—126 dm k

COMPAGNIE D'ASSURANCE

North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Etablie en 1809.

Capital payé	$ 1,250,000
Fonds total accumulés	16,130,845
Revenu Annuel	4,846,605

Bureau Général pour le Canada :

72, Rue St. François-Xavier, Montréal, 72

DIRECTEURS-GÉRANTS :—MM. McDOUGALL ET DAVIDSON.

DIRECTEURS ORDINAIRES :—Hon. Thomas Ryan, Sénateur ; Louis Beaudry, Ecr., Directeur-Gérant de la Cie. du Gaz ; Gilbert Scott, Ecr. ; MM. Wm. Daw & Cie. ; Damase Masson, Ecr., (D. Masson & Fils) ; R. B Angus, Ecr., Directeur-Gérant de la Banque de Montréal.

WILLIAM EWING, Inspecteur.
P. R. FAUTEUX }
G. ROSS ROBINSON } Sou gents.

Dans le Département du Feu, la Compagnie assure les propriétés de toute description à des taux modérés de Prime.

Dans le Département de la Vie, quatre-vingt neuf pour cent des profits est partagé entre les personnes assurées sur une échelle de proportion.

On peut obtenir des informations et des ordres au Bureau Général ou des Sous-Agents.

Montréal, juin 1871.—235 a k

ASSURANCES

SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU

[FEU]

LA COMPAGNIE DE L'OUEST DU CANADA

"Western Assurance Co'y of Canada"

Déposé au Gouvernement de la Puissance :

$50,000.00

La Compagnie prend les risques de toutes carôces et aux conditions les plus modérées qui puissent s'accorder avec la sécurité de l'assurance.

Tarifs spéciaux pour fermes isolées et pour une, deux ou trois années.

Règlement immédiat des pertes.

[VIE]

La Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie du Phœnix

"Phoenix Mutual Life Insurance Co'y"

CAPITAL	$1,000,000
Déposé entre les mains du Gouvernement de la Puissance	$130,000

Les assurances sont traitées de toutes les manières approuvées, telle que l'assurance pour toute la vie, et par nombre de paiements limités, accumulation de profits, dotations, etc., etc.

GEORGE MARCHAND
AGEN SPECIAL.

SIMPSON & BETHUNE,
AGENTS GÉNÉRAUX.
No. 102 Rue St. François-Xavier, Montréal.

29 déc.—97 tm R K

COMPAGNIE D'ASSURANCE

AGRICOLE

N'ASSURE QUE LES FERMES ET RÉSIDENCES DÉTACHÉES

Elle obtint sa Charte et commenç ses affaires en 1853.

CAPITAL ET SURPLUS - - $650,000.00

DEPOT DU GOUVERNEMENT $100,000 0

Bureau : 235, Rue St. Jacques

MONTREAL

E. H. GOFF

Agent-Général.

DIRECTEURS CANADIENS

COL. ASA WESTOVER, Dunham, Que.
B. BENOIT, Ecr., M.P., St. Hubert, Que.
HON. LOUIS ARCHAMBAULT Ministre d'Agriculture,
HON. FRANK SMITH, Sénateur, Toronto.
JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R. et M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne, Toronto.
JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Cie, Toronto.)
ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

Elle Assure contre les Pertes et Dommages par le Tonnerre, que le feu prenne ou non. Ce trait distinctif de l'Assurance a pris naissance avec la Compagnie. Aucune autre Compagnie, en Canada, donne cette garantie aux Détenteurs de Polices.

G. A. GAUVIN, Agent Spécial, Montréal
T. LEFEBVRE, Laprairie.
U. DORVAL, Joliette.
J. B. DELAGE, St. Césaire.

28 août. 296—sm n A Bk

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Commercial Union

19 & 20 CORNHIL, LONDRES.

CAPITAL - - - - £2,500,000 STG

Departement du Feu.

Règlement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaires.

Departement sur la Vie.

Quatre-vingt pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonus déclarés en 1868 est de £2 2s 6d par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois avant que la mort de l'assuré a été prouvée.

Surintendant :—A. TELLIER.

FREDERIC COLE, *Secrétaire*.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents généraux pour le Canada.

BUREAUX : 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.

7 Juillet 1871. 253—a k

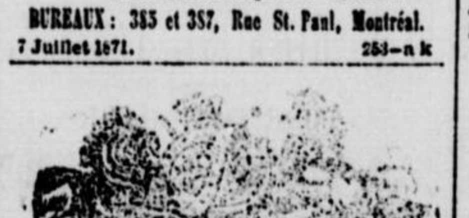

Ventes des Terres de l'Ordonnance

TROIS-RIVIERES.

LA VENTE DES LOTS ordonnée pour MERCREDI, le 28 FÉVRIER courant, EST REMISE à JEUDI, le 16ème jour de MAI prochain, à la même heure et à la même place.

Par ordre,

E. PARENT,
Sous-Secrétaire d'Etat.

WILLIAM F. COFFIN,
Agent des Terres de l'Ordonnance.

Ottawa, 19 Février 1872. 137—s

AVIS PUBLIC

Concernant le Cadastrage de la Paroisse de Montréal.

Dans le but de faciliter la correction de toute erreur, qui aurait pu se glisser dans les opérations du Cadastrage des Municipalités suivantes, savoir : les Villages incorporés d'Hochelaga, de la Côte La Visitation, de la Côte St. Louis, de St. Jean-Baptiste et de la Côte des Neiges, préalablement à l'examen de rigueur qui devra se faire au Bureau du Régistrateur, durant les dix-huit mois qui suivront la date de la Proclamation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de cette Province ; AVIS est par le présent donné à toutes personnes intéressées que les plans et livres de renvoi des Municipalités susdites, sont maintenant terminés, et que ces documents resteront au bureau du Cadastre, No. 3, Côte de la Place-d'Armes jusqu'au VINGT MARS prochain, sujets à l'inspection de tous ceux qui désireront y vérifier l'exactitude de la désignation de leurs propriétés.

J. O. BEAUBIEN,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne }
Québec, 19 Février 1872. } 134—st

District de Montréal

UNE SESSION DE LA COUR DES SESSIONS GÉNÉRALES DE LA PAIX, ayant juridiction criminelle dans et pour le District de Montréal, aura lieu au Palais de Justice, en la Cité de Montréal,

Vendredi, le premier Jour de Mars prochain,

A DIX heures du matin. En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes les autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le District susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictements et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Bureau du Shérif, }
Montréal, 17 Fév. 1872 } 130

Entrepot Royal de Thé et Café.

221, RUE NOTRE-DAME.

Dufresne & McGarity

OFFRENT EN VENTE

Un assortiment de Poissons choisis expressément pour l'usage des Familles entr'autres sont les suivants.

Maquereaux en quarts, demi-quarts et tinettes,
Saumons épicés et salés.
Truites Saumonées, Morues d'Ecosse "Scoth Ling"
Morue sèche de Table, Harengs Ecossais en petits barils,
Harengs fumés de Digby, Harengs fumés de Yamouth
Naux de Morues, Homards conservés en boîte,
Sardines et Anchois
Haddocks Fumés reçus tous les jours,
Huitres en canistres et barils.

A L'ENTREPOT ROYAL DE THÉ ET CAFÉ,
221, Rue Notre-Dame.

Montréal, 17 Février, 1872 131

MAISON NOTRE-DAME

Choix complet et assorti

D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS

&c., &c., &c.

CHEZ

Mathieu & Trudel

88,-RUE NOTRE-DAME,-88

Constamment en mains :

Vieux Sherry	Porto
Vieux Cognac	Bordeaux
Vieille Jamaïque fine	Malvoisie
Sauterne	Champagne
Cassis	Huile de Rhum
Maraskino	Curaçao
Aya-Pana	Anisette

AUSSI,

Raisin en lits	Amandes fraîches
Fruits cristallisés	Pruneaux extra "Violette
Sucreries Françaises	Pain de Savoie
&c., &c., &c.	

MATHIEU & TRUDEL,
88, Rue Notre-Dame.

22 déc.—88

MORUE SECHE

Le soussigné a en magasin un stock de

Morue de Table de premier choix.

Par lots convenables aux acheteurs.

ROBERTSON & BEATTIE,
124, rue McGill.

21 février.—137 m k

Harengs ! Harengs

Harengs Fendus Prime No. 1 du Labrador,

Harengs Fendus et Gibbed de Terreneuve No. 1.

AUSSI,

Huile de Morue en Quarts.

J. & R. McLEA.

3 Février, 122—um

HUILES.

150 BARILS Huile concentrée.
100 Do do de Baleine.
Huile de Sax pour Engins.
Do Bon do Machines.
Do pour Lainages de Bird.
Stearine de Fuller.
Parafine.

A Vendre par

ALFRED SAVAGE & FILS,
No. 1, Halle aux Blés.

20 Février. 137—um k

ACHETEZ VOTRE FARINE

POUR

Pain, Galettes, Biscuits & Confiseries

AU

MAGASIN DE FARINE DE BRODIE

Coin des Rues Craig & Bleury

Toutes les FARINES sont garanties et livrées sans charge :—

La célèbre Farine de Brodie qui se lève seule.
" " de Sarrazin.
Farine de Blé-d'Inde, d'Avoine, de Sarrazin.
Avoine, Son, Grue, &c., pour nourriture d'animaux.

30 Janvier. 118—sm k

Bouchons a Bière.

100 Balles reçues, ex "FORTUNA" d'Oporto via New-York.

A vendre par

HUNT & BROCK.

AUSSI

Un grand assortiment de bouchons, gros bouchons, bois de liège, en magasin.

Montréal 7 fév. 1872 126—um k

R. WILLIAMS,

595, Rue Craig.

Le seul Etablissement complet de TAPISSIER en cette Cité.

ÉTANT UN

TAPISSIER PRATIQUE,

Il garantit de bonnes satisfactions—Faites un essai.—Conditions faciles.

295,—Rue Craig,—295

(Vis-à-vis l'Imprimerie de la *Gazette*.)

24 Janvier. 117—tm k

J. B. BUSS,

MARCHAND D'HUITRES

En Gros et en Détail,

254, RUE St. JACQUES

Nous recevons journellement des HUITRES FRAICHES [*Can Hulk & Shell*]. Le commerce peut s'approvisionner à notre dépôt à de meilleures conditions et avec de meilleures qualités qu'à aucun autre marché.

Les Huitres vendues par nous sont livrées sans aucun frais.

Remettre ses ordres au Bureau Principal.

J. B. BUSS,
Rue St. Jacques, à 2 portes ouest de l'Hôtel d'Ottawa.

Des Salles à Manger sont ouvertes aux Dames et aux Messieurs de 8 heures a.m. 11 heures p.m., et le service est fait suivant les principes de la plus stricte tempérance.

21 Novembre. 4—tm k

TELEGRAPHIE

De toutes les parties du Monde.

SERVICE PRIVE DE "LA MINERVE."

Ottawa, 22.

L'article du *Globe*, de Toronto, annonçant que Sir Francis Hincks part pour Middlesex Nord, est complètement faux.

Une assemblée des commissaires du Chemin de fer Intercolonial aura lieu demain. On doit y prendre en considération le rapport de MM. Keefer et Gzowski, touchant la construction du pont de Miramichi. On doit aussi voir à construire des hangars aux différentes stations.

M. F. H. Benton, de Port Hope, est dangereusement malade.

Un homme du nom de Dubois, travaillait hier à la grange du Juge Lafontaine, près d'Aylmer, lorsqu'il fut tué par la chute d'un arbre.

Toronto, 22.

Travis a avoué son crime au Rév. Henry Harris, ministre méthodiste ; il dit qu'il a été poussé à commettre un meurtre à cause de l'obstination de Johnson à entraver son amour.

Aujourd'hui a eu lieu la lugubre cérémonie de l'exécution ; Travis s'est levé à quatre heures et demie ; il se mit à prier avec les Révds. Drs. Rice et Curtis, et M. Wilkes,

A sept heures, les prisonniers s'assemblèrent dans la chapelle pour assister à la lecture des prières des agonisants ; le prisonnier retourna ensuite à sa cellule, et après avoir pris un léger repas, recommença à prier et à s'entretenir de Dieu avec les prisonniers qui l'entouraient.

A huit heures et demie, près de quatre-vingt-dix personnes, munis d'un permis spécial du Shérif, étaient réunies dans la cour de la prison pour assister à l'exécution.

Le prisonnier franchit la porte de la prison à neuf heures moins quelques minutes ; il faisait parade d'un grand courage, mais était cependant agité de brusques tressaillements.

Arrivé sur la plateforme de l'échafaud, il se tourna du côté du public et parla en ces termes :

" Avant de mourir, chers amis, je tiens à vous faire connaître que j'avais non-seulement l'intention de tuer l'homme que j'ai assassiné, mais encore d'attenter à la vie de sa femme, mais Dieu dans sa miséricorde m'a empêché de commettre ce dernier forfait. Je suis préparé à subir l'expiation, avec l'espérance de me retrouver réuni à Dieu dans l'autre monde."

Travis s'agenouilla alors sur la trappe pendant que l'exécuteur des hautes-œuvres, un ancien soldat, fixait la corde et lui enveloppait la tête d'un voile noir. Le Révd. M. Curtis se mit en prières et bientôt, à un signal du Shérif, la trappe s'ouvrit et le condamné fut lancé dans l'espace.

Le cou du supplicié fut rompu par le nœud : après quelques légères convulsions, il rendit le dernier soupir.

Le cadavre fut décroché par quatre détenus et le coroner ouvrit l'enquête ordinaire. Le corps du supplicié fut enterré dans les murs de la prison.

Sorel, 22.

M. J. B. Lamère, le gérant de la Compagnie du Richelieu, et M. le Capt. LaBelle, sont arrivés en cette ville, dimanche. Des ordres ont été immédiatement donnés pour que l'on commence de suite les différents ouvrages que l'on est obligé de faire tous les ans, à l'approche du printemps, aux vapeurs de la Compagnie.

On a commencé le lavage des vapeurs.

Les habitants de Sorel s'amusent à voir les deux journaux de la localité se chamailler à qui mieux mieux.

Québec, 22.

Québec croyait tenir son chemin du Nord, mais voilà que ce matin il nous arrive deux ingénieurs américains, les représentants, nous dit-on, de la maison de New-York qui veut entreprendre la nouvelle voie ferrée. Il paraîtrait que le but de leur voyage est de voir au parcours du chemin et bien connaître la qualité des bois qui se trouvent sur les terres données par le gouvernement, et l'on ne sait si les travaux commenceront à Québec ou à Montréal, ou bien si on se livrera de suite à la construction du chemin des Piles, ou bien, si après leur visite, ils approuveront le tracé qui leurs va être soumis.

Le Conseil Exécutif continue à siéger. Rien n'est encore connu sur ses réunions.

Temps beau.

SERVICE SPECIAL DE LA PRESSE ASSOCIEE

POUR "LA MINERVE."

AMERIQUE

Milwaukee, 21— A une assemblée de la Chambre de Commerce tenue aujourd'hui, le comité nommé pour s'enquérir de la pose d'un câble dans le Lac a fait rapport en faveur du projet chaudement recommandé en vue des grands intérêts de chemins de fer qui se concentrent à Grand Haven-Mich.

St. Paul, Minn., 21—Les pertes causées par l'incendie des boutiques de machineries et de la maison des engins du chemin de fer de St. Paul et Sioux City à Shakopee hier matin s'élèvent à plus de $100,000 avec seulement $20,000 d'assurance.

Havane, 21—Des nouvelles de *City of Mexico*, allant au 15, annonçent que les partisans de Juarez avaient confiance, mais que les révolutionnaires semblaient beaucoup encouragés par leurs derniers succès dans le nord.

La loi martiale a été déclarée dans les Etats de Flaxcala et Jalisco où les troupes du gouvernement ont éprouvé quelques revers.

L'exécution des chefs révolutionnaires se continue. Aux dernières nouvelles, tous les Etats, à part Chihuahah et Mexico, étaient affectés par la révolution.

New-York, 22—Le 140e anniversaire de la naissance de Washington est célébré aujourd'hui avec beaucoup d'éclat. Les maisons de commerce sont fermées et toutes les affaires suspendues. Trois processions doivent avoir lieu et de forts détachements de troupes sont chargés de veiller au maintien de l'ordre.

De récentes dépêches de Londres donnent de curieux details sur l'émotion produite en Angleterre par la question américaine.

Les adversaires de Gladstone lui reprochent vivement le délai qu'on a fait subir aux procédés de l'*Alabama*.

Il est reconnu que les communications ont été reçues au Foreign Office le 18 décembre et que c'est seulement vers le 3 février que le gouvernement semble y accorder une attention sérieuse.

La défense de Gladstone contre les reproches de Disraeli a été bien faible et explique le désavantage qui en est resulté pour le ministère.

EUROPE

Service au Cable Transatlantique

Londres, 22, 6h. a.m.— L'agitation relative aux réclamations de l'*Alabama*, diminue rapidement.

Seul le *Times*, parmi les journaux, ce matin, discute la question et recommande une solution diplomatique du différend.

Il est entendu que John Bright approuve la conduite du gouvernement dans cette question.

Le *Daily Telegraph* dit que la nouvelle de la nomination de Lord Northbrooks au poste de gouverneur-général des Indes, est prématurée.

St. Petersbourg, 24.—Le Baron Van Offenberg, le nouveau ministre aux Etats-Unis, se rendra bientôt à Washington.

Berlin, 22—Il est hors de doute qu'il y avait une conspiration pour assassiner Bismark.

Un pharmacien de Posen, a été arrêté hier à Berlin et on le soupçonne fortement d'être l'exécuteur du complot. Cet homme est un polonais, catholique exalté qui servi dans les Zouaves Pontificaux. Il est venu de Posen il y a quelques jours et a annoncé à plusieurs reprises son intention d'assassiner Bismark. Il était porteur d'un pistolet lorsqu'il fut arrêté et l'on n'a aucun doute que c'est bien lui qui s'était chargé de cette mission sanglante.

Paris, 22—Un décret a suspendu la publication du *Gaulois*.

Rome, 22—Le général Sherman est parti pour Naples avec le Lieutenant Grant.

Le Pape a convoqué au Vatican un consistoire de Cardinaux, pour procéder à la nomination d'un évêque en Russie.

DERNIER BULLETIN.

QUATRE HEURES A. M.

AMERIQUE.

Chicago, 22.—La Chambre de Commerce et les Banques ont été fermées aujourd'hui, en l'honneur de la fête nationale de Washington.

Havane, 22.—La goëlette anglaise *Lark* a été saisie par la croisière espagnole. Ce navire est soupçonné d'avoir déposé des armes dans l'île pour les insurgés, mais il a pu continuer sa route pour la Jamaïque, après avoir reçu de sévères représentations du consul-général de Sa Majesté, M. Dunlop.

Le steamer américain *Conses*, actuellement dans le port, partira samedi pour Key-West, pour prendre à son bord l'expédition qui doit explorer la route du Nicaragua.

Washington, 22.—Francis Adams est arrivé ce matin, quoiqu'il n'eût pas été demandé à Washington au sujet des réclamations de l'*Alabama*.

Il donnera au Secrétaire d'Etat les informations qu'il a pu recueillir à Londres, sur cette question. Il était à Naples, lorsqu'il reçut des lettres, lui conseillant de revenir en Amérique, uniquement pour ses affaires personnelles.

St. Domingue, 12.—L'île est comparativement tranquille, mais on ne peut espérer que cet état durera longtemps.

Cabral, à la tête de 1,200 hommes, menace d'attaquer Azna, et 400 hommes de troupes régulières ont été envoyés pour renforcer la garnison.

Baez se propose de faire prochainement un voyage en Europe, en passant par les Etats-Unis.

L'on dit qu'il a reçu une invitation du Président Grant pour visiter Washington.

Le colonel Mendez a été nommé représentant de Saint Domingue auprès de la Cour d'Allemagne.

Caracas, 16, via Havane, 22—Une maison d'Europe a offert à Guzman, ministre des affaires étrangères, un prêt de £80,000. L'offre a été acceptée, mais les conditions en sont inconnues.

Havane, 22—Les navires de guerre américains, espagnols, anglais, allemands et suédois ont été pavoisés. Leur artillerie a tiré les saluts militaires en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Washington.

Un bal a été donné cette après-midi à bord du steamer américain *Terror*.

Un appel a été fait aux français résidant en cette île pour contribuer à la souscription pour le paiement de l'indemnité de guerre à la Prusse.

Lac Salé, 22—Une dépêche de la Rivière Verte dit que toutes les lignes de chemins de fer de l'Union du Pacifique sont libres.

Le Juge McKean part pour Washington demain.

New-York, 22— L'honorable Chs. Francis Adams, arbitre nommé par les Etats-Unis pour la convention de Génève disait hier soir que l'excitation n'existait que dans les journaux, qu'après tout, la question devait être décidée par les arbitres de Génève. L'Angleterre, ajouta-t-il, ne ferait la guerre que si elle y était forcée.

La procession des protestants américains n'a commencée qu'à onze heures ce matin. Une troupe d'hommes de police marchait en tête.

Un grand nombre de loges maçoniques ont fêté l'anniversaire de Washington.

Lac Salé, 22—L'ambassade Japonaise est partie pour Ogden ce matin.

San Francisco, 22—Une lettre de Prescott, Arizona, dit que les indiens se préparent activement à attaquer les planteurs.

Saint Paul, Minnesota, 22—Une tempête affreuse a éclaté mardi de la semaine dernière et causé beaucoup de ravages. Une femme fut obligée de quitter la maison durant l'absence de son mari, elle était accompagnée de sa sœur âgée de 17 ans et laissa deux enfants chez elle. Trois jours après le mari revint et trouva ses enfants presque gelés ; il apprit d'eux l'absence de sa femme et de sa belle sœur. Etant sorti il trouva ces deux dernières gelées à mort à un mille de là.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique

Paris, 22—Le ministre des affaires étrangères, comte de Rémusat, donne ce soir un diner officiel aux membres du corps diplomatique. La légation américaine et le consulat sont illuminés ce soir en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Washington.

Le général de Cissey est malade. L'on pense qu'il sera obligé de résigner le portefeuille de la guerre.

L'amiral Laroncière, doit être nommé ambassadeur à Rome.

Berlin, 22—Bismark se propose d'envoyer des invitations à toutes les puissances pour réunir un congrès international qui aurait pour objet d'établir un système uniforme et à prix réduits pour le transport des malles.

Rome, 22.—Plusieurs évêques de l'Eglise catholique romaine, proposent à Notre Saint-Père le Pape de réunir le Concile Œcuménique à Trente, en Tyrol.

Le gouvernement autrichien paraît peu disposé à autoriser la réunion du concile dans ses états.

Si le St. Père obtient cette autorisation, il n'assisterait pas en personne au Concile, mais il y serait représenté par un cardinal.

Madrid, 22.—Les chefs du parti radical se sont réunis ce soir, pour prendre une décision sur la politique à suivre avec le nouveau ministère.

Athènes, 22.—Une société de douze Américains, accompagnés de guides expérimentés, a récemment exploré les campagnes aux environs de Marathon. En 1870, des voyageurs anglais ont été massacrés par des brigands grecs. Les Américains ont pu accomplir leur excursion sans être inquiétés.

Londres, 22—Le nombre des légitimistes à Anvers augmente de jour en jour et devient de plus en plus redoutable. Les français ont la prépondérance, cependant bon nombre d'espagnols et d'allemands légitimistes se font remarquer.

L'ex-roi de Hanovre est arrivé hier avec un grand nombre d'auxiliaires.

W. & F. P. CURRIE & CIE.,

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot,	Rivets,	Marbre Veiné,
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer,	Ciment Romain
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier,	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada
Zinc en Feuille,	Peinture,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots,	Terre à brique	Vases de Jardin
Plomb en Saumon,	*Fire Covers*,	Dessus Chemin.
Rouge de Plomb,	Briques à four-Fontaines,	
	naise,	
Blancs de Plomb,	TUYAUX de DRAINAGE,	
Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c.		

Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESSORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.

29 nov.—85 a k A C r

AUX DAMES.

Les Dames qui désirent avoir une MACHINE A COUDRE de premier ordre doivent aller au

No. 343, Rue Notre-Dame,

et y examiner les Machines A POINT NOUÉ de LOCKMAN à l'usage des Familles.

Cette Machine est simple de construction et peut être facilement conduite par un enfant, elle exécute toute espèce de couture ; elle peut border, "broder," faufiler, rassembler et coudre sur la bande tout à la fois ; elle plisse, elle fait des jabots, elle pique.

Un bordeur rapporté, un bordeur ordinaire, un appareil à plisser et à faufiler combiné et plusieurs autres appareils fournis gratis.

La Machine de Lockman peut être menée à la main si on le désire.

Toute Machine garantie.

On a besoin d'Agents dans toute la Province.

JOHN F. BROOKS & CO.,
343, rue Notre-Dame.
Seconde porte de la rue St. François-Xavier.

Toutes espèces de Machine à Coudre ajustées, perfectionnées ou réparées à cet établissement.

25 Nov. 66—a k

BON A SAVOIR.

SONT ARRIVÉS CETTE SEMAINE, au

No. 432, RUE NOTRE DAME,

Entrepot de Pianos de New-York et Boston.

Vingt Pianos, Orgues et Mélodiums, ce qui fait de leur Stock un des plus grands et des plus variés de la ville de Montréal.

Prix et conditions très-libérales.

On attire particulièrement l'attention des Organistes et des Professeurs de Musique sur un Piano Mélodium, avec une Basse en Pédales.

LES ORGUES BEETHOVEN

$ 365, les meilleurs de la Puissance.

THOMAS A. HAINES, Gérant.

3 Février. 122—m k

$30 SEULEMENT !

$5 comptant et $5 chaque Mois,

POUR LE

BANNER

MOULIN A COUDRE A NAVETTE

Cette Machine est d'une apparence élégante, et exécute tous les ouvrages ; elle peut ourler, piquer, assembler, soutacher, &c, &c, &c.

Elle travaille avec facilité, le coton ou la soie la plus fine, de même que l'étoffe la plus épaisse, voire même le cuir.

Venez voir et vous serez persuadés.

HART & HEWETT,
76 Rue Bonaventure.

14 Février. 132—s k

AVIS PUBLIC

Aux Sociétés de Colonisation, aux Speculateurs sur Terrains, Marchands de Bois, et autres.

Grande Chance pour obtenir de fortes quantités de terrains de valeur à Bas Prix.

LA COMPAGNIE ANGLAISE AMERICAINE DES TERRES offre ses terrains dans les Cantons de l'Est du Canada, à des prix grandement réduits, payables en espèces ou en parts de la Compagnie, au pair, pour une quantité de pas moins de mille acres.

Une évaluation entière des terres a été faite dans ce but et l'opportunité ainsi offerte d'acquérir des terrains de grande valeur pour colonisation aussi bien que pour limites de bois, est rarement offerte au public.

Pour les détails, s'adresser au soussigné, aux bureaux de la Compagnie Anglaise Américaine des Terres, Sherbrooke, Q., Canada.

R. W. HENEKER,
Commissaire.

Sherbrooke, 9 déc. 1871.—77 tm k

VENTILATION

ET

CHAUFFAGE

LE BUREAU DES SYNDICS D'ÉCOLE, de Ville de Toronto, certifie que le

SYSTEME RUTTAN

donne la plus grande satisfaction et que pour chauffer leur École Modèle sur la Rue Ste. Elizabeth, il ne leur faut que dix cordes de bois par année.

UNE MAISON D'ÉCOLE DE CAMPAGNE ayant une chambre seulement peut être complètement chauffée et aérée avec trois cordes de bois par année.

UNE RÉSIDENCE d'un étage et demi avec un passage fermé peut être chauffée et aérée avec quatre cordes de bois par année.

BATISSES PUBLIQUES.—M. RUTTAN arrangera gratuitement toutes bâtisses publiques, si les propriétaires veulent lui donner une moitié de ce qu'ils sauveront de bois par année jusqu'à l'expiration de sa patente.

UNE RÉSIDENCE A DEUX ÉTAGES, ayant un passage fermé peut être chauffée et aérée avec huit cordes de bois par année.

Le nouveau POELE VENTILATEUR No. est le plus élégant qu'il y ait sur le continent.

FOURNEAUX A SÉCHER. Fourneaux à Sécher de RUTTAN, sécheront le bois dans 12 heures au moyen de l'air chaud. On en fait usage pour la Laine, le Houblon, Tabac et le Malt.

Les FOURNAISES de RUTTAN brûlent Charbon dur ou mou, le bois ou la tourbe.

S'adresser à

H. J. RUTTAN
Architecte,
Cobourg, Ontario.

WM. CLENDINNENG,
AGENT,
Grande Rue St. Jacques, Montréal.

Septembre.

LA MINERVE

VENDREDI MATIN, 23 FEVRIER 1872.

INCIDENT GENDRON-LANGELIER. { Le calme s'est fait sur cette vive altercation qui a occupé assez activement l'opinion publique : l'incident Gendron Langelier. Une série d'articles vigoureux publiés par le *Courrier de St. Hyacinthe* n'a pas peu contribué à cet apaisement ; car la cause de M. Gendron y est soutenue d'une manière victorieuse. Nous aurons l'occasion d'analyser cette défense ; en attendant, nous sommes bien aise de citer l'extrait suivant de l'*Opinion Publique* :

Nous avons lu avec plaisir les articles que le *Courrier de St Hyacinthe* a publiés au commencement du mois à propos des accusations portées contre M. Gendron concernant le prétendu enlèvement de certaine requête. Ce n'est pas que nous en ayons eu besoin pour croire à la parfaite innocence de M. Gendron ; nous ne l'avons jamais pour un instant cru capable de l'acte qu'on lui reprochait, comme au reste M. Bachand l'avait lui-même hautement proclamé à la face de la chambre et du pays. Il est fâcheux qu'il n'ait pas poussé jusqu'au bout ce noble courage.

Quant à M. Gendron, il a fait plus que son devoir : il pouvait se contenter de nier et d'attendre la preuve que ses accusateurs auraient dû tenter. Cette preuve ne venant pas par la bonne raison qu'elle ne pouvait être faite, il vient de forcer par ses amis du *Courrier*, ses ennemis dans leurs derniers retranchements. Il a fait ce qu'il est souvent difficile de faire : il a prouvé une négative. En termes plus clairs, il a péremptoirement prouvé que non seulement il n'était pas coupable, mais qu'il était même impossible qu'il le fût. Il a écarté jusqu'au soupçon de présomption qui pouvait planer sur lui en établissant que sa loi sur le chemin de fer projeté accordait à St. Hyacinthe tout ce que demandait, et même plus que ne demandait, la fameuse pétition qu'on l'accusait d'avoir subrepticement enlevée. La leçon est dure pour ceux qui ont conseillé et porté l'accusation ; nous le regrettons pour eux. Mais il n'est pas mauvais que les choses tournent ainsi. L'exemple profitera à d'autres. On se fait trop facilement dans ce pays une habitude de calomnier impunément les hommes publics.

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

ACTUALITÉS.

M. Chicoine, agent de Colonisation pour la Province de Québec, est passé hier à Montréal, en route pour Ottawa.

Pendant que l'Abbé Chartier visitera les comtés situés au sud du St. Laurent, M. Chicoine ira dans ceux du nord du fleuve. Tous deux sont chargés, comme on sait, de constater l'état actuel des sociétés d'agriculture et de colonisation, et en même temps de rechercher en quels endroits, les émigrants français et belges trouveraient de l'emploi.

—

Voici les noms des membres constituant le Tribunal d'Arbitrage de Genève :

Arbitre de la Grande Bretagne, l'Hon. Sir Alexander Cockburn, Bart., Juge en Chef d'Angleterre ; arbitre des Etats-Unis, Charles Francis Adams ; d'Italie, Son Excellence le Sénateur Comte Sclopis ; de Suisse, M. Jacob Stampfli ; du Brésil, le Baron d'Itajuba ; agent des Etats-Unis, J. C. Bancroft Davis ; de la Grande-Bretagne, le Très Honorable Lord Tenterden ; conseil de l'Angleterre, Sir Roundell Palmer ; pour les Etats-Unis, M. Caleb Cushing, William M. Evarts et M. N. Waite.

—

La Compagnie de Transport Union est à faire construire plusieurs beaux vaisseaux qui feront le service sur le haut de l'Ottawa à l'ouverture de la navigation. L'un de ces bateaux naviguera sur une étendue de 70 milles plus loin que le terminus actuel de la navigation et donnera ainsi accès à un nouveau champ pour l'immigration.

—

Le *Chronicle* de Québec dit qu'il peut n'être pas difficile d'obtenir des Etats limitrophes américains l'usage réciproque des canaux, le Canada étant disposé à donner à ses voisins la liberté de navigation dans ses canaux. Dans l'Etat de l'Ohio, le 13, une résolution fut adoptée accordant l'usage des canaux de l'Ohio aux habitants du Canada sur un pied d'égalité avec les citoyens des Etats-Unis, à condition que le gouvernement de la Puissance fasse les mêmes concessions aux citoyens américains.

—

Le ministère de la guerre, est, dit-on en possession de l'état complet des pertes subies par l'armée française pendant la dernière campagne. Il donnerait les résultats suivants :

On compte en France près de soixante quinze mille hommes morts sur le champ de bataille ou à la suite de leurs blessures.

En Allemagne, quinze mille deux cents de nos soldats ont succombé glorieusement.

Il reste enfin, en Suisse, seize ou dix-sept cents malades ou blessés.

Ce serait donc un douloureux total de près de quatre-vingt douze mille hommes que la patrie a perdus dans cette fatale campagne.

—

Paris-Journal annonce que les résultats de l'inventaire sommaire auquel on aurait procédé après la mort de M. de Persigny, prouveraient que l'ancien sénateur, l'ancien ministre, l'ancien membre du conseil privé, l'ancien ami le plus intime de l'Empereur, n'a laissé aucune fortune.

—

Est arrivée à Paris, dit le *Figaro*, une cantatrice de race nègre, baptisée à Cuba la *Patti noire*.

Elle possède une voix admirable, d'une étendue et d'une flexibilité extraordinaires.

La *Patti noire* ne pourra, à cause de son teint, paraître sur la scène ; elle donnera des concerts.

Son style est celui de la race africaine : nez épaté, bouche largement fendue et dents d'une blancheur éclatante.

—

M. le bâtonnier a lu, à l'ouverture de la conférence des avocats de Paris, une lettre où M. George Bousquet, avocat, adressait ses adieux à ses camarades.

M. Bousquet part pour le Japon, afin de rédiger, de concert avec un jurisconsulte allemand et sous les auspices du gouvernement japonais, un code, ayant pour base les principes du Code civil.

—

Un millionnaire parisien écrivit un jour au célèbre dramaturge Scribe :

« Monsieur, je désire vivement m'associer à vous pour la création d'une œuvre dramatique. Auriez-vous l'obligeance d'écrire un vaudeville auquel je n'aurais à ajouter que quelques lignes, ce qui me permettrait néanmoins de voir figurer mon nom comme collaborateur ? Je vous en témoignerais toute ma reconnaissance et vous abandonnerais tout le bénéfice ; la pièce serait montée de la manière la plus brillante, à mes frais. Je me contenterais de partager avec vous la renommée. »

Scribe lui répondit incontinent :

« Je regrette de devoir décliner la proposition si flatteuse que vous me faites : car mes principes en religion et sur la fatalité m'enseignent qu'un cheval et un âne ne peuvent jamais être attelés ensemble. »

Sur quoi le millionnaire de répondre :

« Monsieur, j'ai reçu votre lettre éhontée. De quel droit m'appelez-vous un cheval ? »

—

On lit dans l'*Ordre* de Paris :

M. le duc d'Aumale a été encore le lion d'une soirée dans le grand monde parisien. On remarque que les dames pour lui faire honneur, ont renoncé au port du chignon, et ont adopté les bandeaux plats à la mode du règne de Louis-Philippe, roi des Français.

—

On annonce la prochaine arrivée à Paris du czarewitch. L'héritier présomptif de la couronne impériale de Russie se rend à Nice et ne séjournera qu'une semaine à Paris.

—

M. de Villemessant reprend aujourd'hui, dans ses *Mémoires d'un Journaliste*, la suite des histoires amusantes que lui fournit la vie d'Alexandre Dumas :

Celles-ci ne le cèdent en rien aux précédentes :

Dans certaines circonstances, Dumas avait le mot féroce.

—Savez vous, mon cher Dumas, lui demandait un jour un de ses amis, ce que Lamartine dit de vous ?

—Ma foi non ! et que peut-il dire de moi, ce bon Lamartine ?

—Il dit que vous êtes le roi de la blague.

—Ah ! vraiment ! Eh bien, dites-lui que si je suis le roi de la blague, il en est l'ange.

Une des plus jolies ripostes est, à mon avis, celle qu'il lança en pleine poitrine au général de X...

Entre la poire et le fromage, chez un banquier, on discutait l'existence de Dieu.

—Ah ça ! messieurs, dit le général, comment à notre époque s'occupe-t-on encore de pareilles vétilles ? Quant à moi je ne me figure pas du tout cet être mystérieux qu'on appelle le bon Dieu.

—Général, répliqua Alexandre Dumas, j'ai chez moi deux chiens de chasse, deux singes et un perroquet, qui sont absolument du même avis que vous.

—

On dit que pour terminer dans le laps de temps stipulé—deux ans—les forts que les allemands construisent aux environs de Strasbourg, il faudra constamment cinq cents ouvriers.

On aura besoin, pour chaque fort, de 120,000 mètres cubes de pierres de taille, et de 9,000,000 de briques.

La construction de chaque fort coûtera deux millions cinq cent mille francs ; par conséquent 15 millions pour l'ensemble des travaux.

NOTES LOCALES.

NOUVELLE PUBLICATION.—L'auteur "*The Labour Question*" voudra bien recevoir nos remerciments pour l'envoi d'une copie de son ouvrage sur lequel nous reviendrons.

REÇUS.—Nous accusons réception de l'Almanach judiciaire de la province de Québec, compilé par M. Jos. A. Defoy, assistant des officiers en loi de la Couronne, ainsi que de la dernière livraison du *Droit Civil Canadien*. Nos remerciments à qui de droit.

CERCLE CANADIEN.—Il nous fait plaisir de constater que le nombre des membres du Cercle Canadien augmente à chaque séance.

La jeunesse de Montréal, désireuse de s'instruire trouve dans les discussions du Cercle un moyen puissant de se préparer aux luttes oratoires.

On discutera ce soir "l'opportunité d'établir un zollverein ou union douanière entre la Puissance et les Etats-Unis d'Amérique". M. E Lareau fera la lecture d'un essai sur cette question. Plusieurs orateurs prendront la parole.

On discutera à la séance du premier mardi prochain : "Selon le droit politique qui nous régit, la coutume, en vertu de laquelle des écoles spéciales pour les catholiques existaient au Nouveau-Brunswick avant la Confédération, avait la force d'une Loi ?"

Les séances sont publiques.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.—Le Greffier de la Corporation a commencé ce matin à délivrer des certificats aux électeurs, afin de faciliter autant que possible la votation, et de supprimer l'encombrement des polls. Il en a déjà distribué plus de quatre cents.

QUARTIER ST. ANTOINE.—D'après un arrangement pris entre les amis des deux candidats, M. N. Valois se retire de la contestation dans ce quartier, ainsi M. Kay sera réélu sans opposition.

ENQUÊTE.—Son Honneur le Juge Coursol, est parti mardi soir, pour aller s'enquérir à Trois-Rivières des fraudes que l'on dit avoir été perpétrées au Bureau du Protonotaire de cet endroit. La façon dont cette affaire a été dévoilée est assez singulière. Ainsi, il appert que durant la dernière session du parlement local à Québec, l'éditeur-rédacteur du *Constitutionnel*,—journal publié à Trois Rivières—qui est aussi député à l'assemblée législative, fut taillé par quelques-uns de ses confrères sur le patronage qu'il recevait du gouvernement. Ce dernier répliqua que le patronage officiel qui lui était accordé représentait un chiffre énorme et s'élevait si sa mémoire ne lui faisait pas défaut, à neuf dollars dans le cours de trois années. Ceci provoqua des explications et l'on référa finalement aux pièces justificatives du bureau du Protonotaire à Trois-Rivières où l'on vit qu'un document avait été produit à chaque trimestre apparemment signé par un employé du *Constitutionnel*, pour une somme considérable qui nécessairement était tombée dans le gousset de quelqu'un. Les circonstances ayant ensuite donné à croire que la fraude avait sa source dans le bureau même du Protonotaire, on a commencé une enquête pour éclaircir les faits.

ENGIN A VAPEUR.—Le nouvel engin à vapeur pour les incendies, dernièrement expédié d'Angleterre par MM. Shand, Mason et Cie., a été essayé mercredi après-midi à l'encoignure des rues Craig et St. Constant. La vapeur fut prête en très peu de temps et l'eau fut jetée en 7 minutes. Le jet passant par une ouverture d'un pouce et quart atteignit à une hauteur de 185 pieds et durant l'opération, on ne put remarquer la plus légère oscillation de l'engin qui a fonctionné à la grande satisfaction des Conseillers Betourney, Garth et autres qui étaient présents.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LA PARTIE EST.—Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que la Compagnie des Chars Urbains a décidé hier, à l'unanimité de ses directeurs, de poser des lisses, dès le printemps prochain, sur tout le parcours de la rue St. Denis. Les chars commenceront à faire le service de cette nouvelle ligne à la mi-été prochain, depuis la rue Rue Craig jusqu'au Boulevard Mont-Royal, traversant la propriété de Messieurs David, Laurent, Rivard et Drolet dans toute sa longueur. C'est à l'esprit d'entreprise de ces derniers que les Quartiers St Louis et St Jacques doivent de compter sur cette grande amélioration qui fera de la rue St Denis une des rues les plus importantes avant longtemps.

Cette nouvelle ligne devra rapporter de beaux revenus à la Compagnie, par sa proximité, des nombreux débarcadères des bateaux à vapeur et par l'agrandissement de la ville dans la partie nord est.

MORT SUBITE.—Une femme de couleur du nom de Scolastique Dago, demeurant rue Dorchester, No 142, est morte subitement dans l'après-midi de mercredi.

Elle était partie à sept heures pour aller travailler, mais vers midi, se sentant indisposée, elle rentra chez elle et se mit au lit, et quelques heures après rendait le dernier soupir.

Le coroner a ouvert une enquête, le verdict du jury a été "Morte de la rupture d'un anévrisme."

La défunte était âgée de vingt-huit ans ; elle était mariée à un plâtrier nègre nommé Francis Moseley.

JUGEMENTS.—Les juges de la Cour Supérieure et de la Cour de Revision, rendront leurs jugements le 29 de ce mois.

INCENDIE.—Hier à dix heures du soir, le feu s'est déclaré dans un hangar, en arrière du No. 187, rue McGill. Cette construction qui servait d'entrepôt à M. Jacob, marchand de tabacs, contenait un grand nombre de caisses vides, de tonnaux et de paille, ce qui donna bientôt aux flammes une violence considérable. Après une demie heure de travail, les pompiers réussirent à éteindre le feu. Les pertes sont insignifiantes ; la bâtisse était presqu'en ruines et ne renfermait aucunes marchandises.

L'alarme fut sonnée par la boîte No. 9 ; le constable Dodd s'aperçut le premier de l'incendie.

PLAINTES.—Les citoyens de la rue Ste. Antoine se plaignent vivement de l'accumulation de la neige devant le bloc de maisons de pierre qui se trouve auprès de la manufacture de voitures de M. Larivière, ainsi que dans plusieurs autres parties de la rue.

COURRIER ANGLAIS.—Le prochain courrier anglais sera transmis par le vapeur *Prussian*, qui doit partir de Portland le 24 février. Les lettres seront reçues demain jusqu'à sept heures du soir au bureau de poste de cette ville ; les livres et journaux devront être déposés avant six heures.

ARRESTATION.—Le constable de Joliette, Alexis Dezy, a arrêté hier soir à l'Hôtel Québec, un voyageur du nom de J. B. Beauregard, qui avait volé la veille une somme de $500 à Hercule Turner, cordonnier de Joliette.

Le prisonnier comparaîtra ce matin devant le magistrat de police.

ALIÉNATION.—Un individu du nom de J. Donovan, a été arrêté hier pour avoir maltraité sa femme et ses enfants. Le Dr. Boddick, qui l'a soigné à l'Hôpital Général, ayant établi qu'il ne jouissait pas de ses facultés mentales, le prisonnier a été envoyé en prison d'où il sera évacué sur Beauport, après avoir été soumis à la consultation médicale habituelle.

MLLE. ROSA D'ERINA.—Nous avons appris avec plaisir que cette excellente cantatrice donnera lundi soir un nouveau concert, à son bénéfice ; elle ne peut manquer de recevoir encore cette fois l'accueil sympathique qui lui a été déjà fait par le public, et que lui méritent ses talents.

Mlle. Rosa d'Erina possède non seulement une voix sympathique, puissante et bien timbrée, mais encore une profonde science musicale, ainsi qu'ont dû le remarquer tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre interpréter les œuvres des grands maîtres des différentes écoles.

PILULES PURGATIVES DE PARSON.—Meilleur remède pour les familles. *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

SAULT AU RECOLLET.—Une intéressante cérémonie, la célébration des noces d'or de M. Pierre Corbeille, âgé de 67 ans, et Esther Dagenais, âgée de 66 ans, réunissait à l'Eglise du Saut au Recollet, le 20 Janvier dernier, nombre de parents et d'amis des modèles époux. Une circonstance des plus rares ajoutait encore à l'intérêt et au charme de cette cérémonie qui éveille dans l'esprit tant de souvenirs : c'était la présence des garçons et filles d'honneur qui avaient assisté il y a cinquante ans à l'union des heureux époux et qui avaient vécu assez longtemps pour avoir l'honneur de les escorter de nouveau à l'autel.

La cérémonie fut célébrée par le curé de la paroisse, le Révd. M. Larochelle, et le Chapelain de la Maison de Réforme de St. Vincent de Paul, le Révd. M. Leclerc fit ressortir en termes pleins de vérité et d'éloquence les belles qualités des vénérables époux que Dieu avait bénis dans une première union et qui venaient le prier aux pieds de ses autels de consacrer de nouveau cette union et bénir aussi leur postérité. On ne comptait pas moins de cinquante enfants et petits enfants de l'heureux couple, qui assistaient aux noces d'or, et la mère du marié ouvrait le bal dans la soirée avec une grace et une aisance qui étaient loin de trahir ses 97 ans qu'elle porte encore joyeusement et surtout fort allègrement.

QUEBEC.—Nous voyons que la brigade des sapeurs-pompiers de Québec demande au Conseil de Ville une augmentation de paye. Chaque membre de la brigade reçoit aujourd'hui $1.10.

—Mardi matin à 8 heures et 20 minutes, la brigade était appelée à éteindre un commencement d'incendie à la résidence du Premier Ministre. Il ne fallut heureusement que quelques seaux d'eaux pour étouffer le feu devant qu'il eût commis aucun dégât.

—On parle de la formation d'une nouvelle compagnie de gaz, en cette ville et de la nomination d'un inspecteur de gazomètres.

—Les membres des différentes sociétés de St. Vincent de Paul ont tenu leur première assemblée générale de l'année, dans la chapelle des Sœurs Grises, dimanche soir, sous la présidence de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec.

Le *Canadien* fait un chaleureux appel au public et au gouvernement local en faveur des colons de la vallée du Lac St. Jean, menacés de ne pouvoir ensemencer leurs terres le printemps prochain, leurs grains ayant tous gelés, l'automne dernier. Ils ont pu passer l'hiver avec le peu qu'ils ont gagné dans les *chantiers*, faire vivre leurs familles au jour le jour ; mais ils n'ont pas pu faire d'économies, cela se conçoit. Si l'on ne vient à leurs secours, ils seront réduits, l'été prochain, à la dernière misère. Il serait peut être à propos de partir une souscription en leur faveur, de leur acheter et de leur expédier les grains dont ils ont besoin pour ensemencer leurs terres.

LEVIS.—Le pont est plus que jamais à l'ordre du jour, c'est le rendez-vous des amateurs du patin, des courses, etc. Dès trois heures de l'après midi, vous voyez une foule de promeneurs, à pieds ou en voiture se rendre de Levis ou de Québec, sur le pont, autour des ronds à patiner, ou bien sur le terrain des courses. Le soir même, les patineurs continuent à se livrer à leurs ébats jusqu'à une heure avancée de la nuit La musique se met quelquefois de la partie et nous avons de vrais concerts en plein air. Décidement personne n'a le droit de se plaindre que les amusements font défaut, sinon l'on est bien difficile à satisfaire.—*Echo de Levis.*

BEAUHARNOIS.—Comme nous l'avions remarqué dans notre dernier numéro, les messieurs DeMartigny, Seers, Content, Challe et Leduc ont ouvert une briqueterie ici. C'est un genre d'industrie qui s'est fait sentir depuis longtemps dans Beauharnois ; mais personne n'avait eu l'esprit assez entreprenant pour fournir à la localité ce moyen d'augmenter le commerce en procurant du travail à la classe ouvrière.

Une briqueterie dans Beauharnois partie sur une échelle considérable comme celle-ci, ne peut faire autrement que de réussir et devenir une affaire très lucrative pour les propriétaires. Ils ont du sol parfaitement adapté pour faire de la brique d'une qualité supérieure.

Les autres matériaux requis tels que le bois, le sable, sont par le moyen de la navigation, très facile à se procurer. La main d'œuvre quoique payée libéralement par la nouvelle compagnie, ne peut coûter autant que dans les grandes villes où les loyers, la vie sont bien plus cher.

Le plan que la nouvelle compagnie a adoptée en commençant ses opérations est des plus judicieux.

Ils se sont au préalable assurés de plusieurs débouchés pour toute la brique qu'elle pourrait faire dans le courant de l'été prochain. De plus il est tout probable qu'elle s'entendra avec les compagnies américaines de ce genre, pour aussi faire une large exportation de brique.

Enfin la compagnie ne veut rien épargner pour faire de sa briqueterie quelque chose de lucratif pour elle et d'un avantage et d'une importance considérable pour notre localité.

Nous avons tout lieu d'espérer que la corporation saura faire son devoir vis-à-vis cette nouvelle compagnie. L'intérêt de la corporation est d'encourager tous les genres d'industrie en général, si elle ne peut le faire par des secours pécuniaires, le moins qu'elle peut faire serait de les exempter de taxes. Nous espérons donc que la corporation de Beauharnois donnera à la compagnie de briqueterie de Beauharnois un accueil cordial, et lui aidera par tous les moyens en son pouvoir d'aplanir les difficultés qui se présentent toujours au début des grandes entreprises. En agissant ainsi elle peut s'attendre à gagner la sympathie de tout le monde.—*Courrier de Beauharnois.*

NAISSANCE

—A Chambly, le 22 du courant, la Dame de M. Joseph Dubuc, un fils.

DECES

—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 28 jours, Marie-Alphonsine, enfant de M Alphonse Desautels, de Montréal.

—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 13 mois, Frédéric-Charles, enfant de Joseph Prévost, Ecr. L'enterrement aura lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 83, Rue Lagauchetière, à 3 hs. P.M., pour se rendre au lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister.

—En cette ville, mercredi, le 21 courant, à l'âge de 3 mois, Evariste, enfant de M. Joseph Dagenais, fils, boucher.

L'enterrement aura lieu dimanche, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, No. 309, Rue des Allemands, à 2½ heures P.M., pour se rendre au lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister.

—A St. Rémi, le 20 du courant, à l'âge de 84 ans, Dame Marie-Josephte Prévost, Veuve de feu le Colonel Louis A. Lefèvre, Ecuier.

Bonne épouse, mère affectionnée et charitable, son souvenir restera longtemps gravé dans les cœurs de ses nombreux parents et amis, et des habitants de St. Rémi.

VOTEZ DE BONNE HEURE LUNDI

POUR

J. B. HOMIER

22 Février. 138

COLLÈGE MASSON.

Bénédiction et Inauguration de l'Aile nouvellement bâtie.

Séance Musicale et Dramatique

LUNDI, LE 4 MARS

Bénédiction de la bâtisse à 10 heures A. M.

Séance Musicale et Dramatique à 1½ heure P.M.

Monseigneur de Montréal fera la bénédiction de l'aile et présidera la séance, si la santé de S G. le lui permet.

Les parents des élèves ainsi que les amis de la maison et de l'éducation sont spécialement invités.

JOS. GRATON, Ptre, Supérieur.

2 février.—138 tf

Un Aide-Imprimeur Lithographe

D'une certaine expérience, trouverait de l'emploi en s'adressant immédiatement aux Ateliers Lithographiques de LA MINERVE.

2 Janvier.—138

Dessinatrice Demandée.

UNE JEUNE DEMOISELLE connaissant bien l'art du dessin trouverait immédiatement de l'emploi en s'adressant à ce Bureau. On voudra bien envoyer des échantillons en faisant l'application. Emploi permanent.

Ateliers Lithographiques de *La Minerve* }
Montréal, 19 Février 1872 } 135

Situation Demandée.

UN JEUNE HOMME marié, ayant 13 ans d'expérience dans le commerce des Marchandises sèches et des Epiceries, et ayant tenu les livres pendant ces dernières années, demande une situation comme teneur de livres ou commis dans un magasin en gros. Références de première classe. S'adresser à "A. B." Boîte 159, Bureau de poste.

17 Février. 131—s k

Avis aux Commis.

DEUX BONS COMMIS, parlant le français et l'anglais, et ayant de l'expérience dans les marchandises sèches, trouveront de l'emploi en s'adressant au No. 401, rue St. Joseph.

J. B. CHARBONNEAU.

Montréal, 12 fév, 1872. 32 jk

EDUCATION

Leçons de Français, d'Anglais, d'Italien et d'Espagnol, données par P. FURY, Professeur, 223, Rue McGill chambre No. 15.

13 déc.—tm k

On demande

25 FILLES pour faire des chignons. S'adresser au No. 94, rue St. Laurent.

21 février.—176 p

On Demande

UN BON TAPISSIER sachant tapisser et peinture. Aussi que HUIT PEINTRES. S'adresser chez

LAVOIE & LAURENT,
141, Rue St. Laurent.
136—qn k

19 Février.

On Demande

TROIS FORGERONS COMPAGNONS, ayant des connaissances dans les voitures.

S'adresser à

JOSEPH MERCIER,
5 2 Rue Ste Marie.

Montréal 20 Février 1872 139—us

On Demande

Immédiatement CENT FEMMES pour travailler dans les camps, chez

SMITH & LEISHMAN,
No. 20, rue Ste. Hélène.

16 Février 1872.—131 us k

On Demande

UN HOMME pour prendre soin d'un cheval et d'une vache et aussi d'un jardin.

S'adresser au No. 106, Rue McGill.

Montréal, 22 Février 1872 138 e p

Département des Douanes,

Ottawa, 16 Février 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les FACTURES AMERICAINES, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

19 fev.—138

VOTEZ DE BONNE HEURE LUNDI

POUR

J. B. HOMIER

22 Février. 138

QUARTIER ST. JACQUES.

Les électeurs de ce Quartier favorables à l'élection de M. GRENIER, sont priés de se rendre CHAQUE SOIR à 7 P M. à la boutique de M. B. Bastien, rue St. André, un peu plus haut que la rue Mignonne, pour ceux qui résident au-dessus de la rue Ste. Catherine ; et chez M. Thomas Noë, coin des rues Craig et Jacques-Cartier, pour ceux qui résident dans l'autre partie du Quartier.

C MELANÇON.

21 février 1872 —138

Quartier St. Louis

Le Comité de J. Bte. HOMIER, Ecr., s'assemblera TOUS LES SOIRS, chez M. J. Bte. Hurd, No. 137, rue St. Dominique, vis-à-vis le marché St. Laurent, à 7½ hrs.

Tous les électeurs sont priés de s'y rendre.

Par ordre du Comité,

F. REINHARDT, Président.

17 février.—134

QUARTIER ST. LOUIS

Les Comités favorables à l'élection de

M. JOS. BRUNET

S'ASSEMBLENT

TOUS LES LUNDIS & JEUDIS

CHEZ

PETER GROOME,

472,—Rue St. Dominique,—472

A SEPT HEURES ET DEMIE.

6 Février. 124—j

QUARTIER ST. LOUIS

POUR CONSEILLER

M JOSEPH BRUNET.

Le comité s'assemble tous les soirs au No 139, rue des Allemands, chez M. FRS. RACETTE, près la station du feu.

30 janvier.—131

QUARTIER ST. LOUIS !

POUR CANDIDAT :

J. B. HOMIER

31 Janvier. 119

QUARTIER ST. LAURENT

POUR CONSEILLER :

Wm. Kennedy, Ecr

Le Comité s'assemble au No. 27, Rue Bleury.

20 Janvier. 110—j

QUARTIER ST. LAURENT,

POUR CONSEILLER :

JAMES HOWLEY

Le Comité s'assemble au No. 66, Rue Craig, près la Rue Bleury, TOUS LES SOIRS, à 7½ heures P.M.

3 Février. 122—p

QUARTIER EST.

POUR CONSEILLER :

J. B. ROLLAND

7 Février. 125

QUARTIER Ste. MARIE

POUR CANDIDAT :

DANIEL MUNRO

3 Février 122

VOTEZ DE BONNE HEURE LUNDI

POUR

J. B. HOMIER

23 Février. 138

ALMANACH JUDICIAIRE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC,

COMPILÉ PAR

JOSEPH A. DEFOY

Assistant des Officiers en Loi de la Couronne.

A VENDRE chez MM. Fabre & Gravel, Rue Notre-Dame, Dawson Brothers, Rue St. Jacques, J. B. Rolland & Fils, Rue St. Vincent, Alphonse Doutre & Cie., Rue Notre-Dame.

PRIX.. 25 Cents

22 Février. 139—ds

A VENDRE

Les COMPTOIRS, TABLETTES et l'entourage d'un Bureau en Vitres, contenus dans le Magasin de feu M. JOS. BEAUDRY, No. 168, Rue Notre-Dame. S'adresser à

J. L. BEAUDRY,
No. 301, Rue des Commissaires,
Chambre No 19, au 1ème.

22 Février 138—j k

A LOUER

CE GRAND ENTREPOT, de première classe, No. 6 Rue St. Paul, (près la Rue St. Sulpice) ci-devant occupé par MM. Foulds & Hodgson. S'adresser à

JAMES TORRANCE,
110, Rue St. Jacques.

22 Février. 139—4 p

A LOUER.

QUATRE LOGEMENTS de première classe, comprenant chacun sept appartements avec passage et corridors, situés sur le Chemin de Lachine, près du pont du Chemin de Fer, Tanneries des Rolands, voisins de l'église.

Ces logements sont neufs et se trouvent dans une localité salubre et à proximité de la Ville ; les omnibus et les chars conduisent à toutes les heures, au centre de la ville en quelques minutes.—LOYER TRÈS MODIQUE.

A VENDRE

Au même lieu, plusieurs maisons et lots vacants. Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux au propriétaire, ED. FAURE, notaire, ou au notaire La Bédard, No. 10 Rue St Jacques, Montréal.

ED FAURE, notaire.

Montréal, 21 Février 1872 137—m k

A LOUER

LE MAGASIN et LA RÉSIDENCE au-dessus, situé au coin des rues Notre-Dame et St. Jean-Baptiste et connus depuis nombre d'années comme le "Metropolitan Hôtel." Conditions faciles.

S'adresser à

NAPOLÉON LEFEBVRE
No 15, Rue Notre-Dame.

Montréal 19 Février 1872 135—s

A LOUER

UN RESTAURANT, avec comptoir en marbre, pompe à bière argentée, miroir, tables, chaises, gravures, sofas ; le tout complet. Possession immédiate.

UN HOTEL ou MAISON DE PENSION, au centre de la ville, grande cour, écuries, glacière, &c.

A LONGUEUIL—UN MAGASIN ET LOGEMENT, jardin et bâtiments.

RUE ST. LAURENT — UN MAGASIN ET LOGEMENT, au dessus de la Rue Sherbrooke.

POUR UNE FABRIQUE, UNE BATISSE de 40 pieds de front, avec terrain de 100 pieds.

DEUX GRANDES COURS ET ÉCURIES, l'une au centre de la ville, l'autre près de la Rue St. Denis.

S'adresser au No. 27, Rue St. Gabriel, entre les Rues Notre-Dame et St. Paul.

17 Février. 134—us p

A LOUER

DANS LA "BATISSE TOUPIN," coin des Rues Notre-Dame et McGill, de TRES BEAUX BUREAUX, chauffés par l'eau chaude et très bien appropriés pour agences commerciales.

S'adresser au

DR. LACHAPELLE.
No. 132 Rue St. Laurent,
De 1 à 11 hs. A.M. et de 3 à 4 hs. P.M.

Montréal, 8 février 1872. dn—16

A LOUER

UN MAGASIN, sur la Rue St. Martin, près de la Rue St. Joseph.

AUSSI,

UNE BOULANGERIE avec un Four de première classe, dans le même établissement. S'adresser à Z. MALETTE, No. 58, Rue St. Joseph.

3 Février. 124—m p

A LOUER

LA BATISSE No. 85 Rue St. Jacques, près la Côte St. Lambert, occupée en ce moment comme Bureau du Revenu de l'intérieur.

Montréal, 3 Février 1872. 121

A LOUER

UN MAGASIN ET LOGEMENT de première classe, situé Rue St. Laurent, Village St. Jean-Baptiste, près du Marché, ci-devant occupé par J. Birks, Pharmacien.

S'adresser à

GEORGE YON,
211, Rue St. Laurent.

18 Janvier. 108

A LOUER

Un Magasin et Logement situés au coin des rues Murray et St. Joseph.

Une boutique située au coin des rues St. Joseph et St. David ; un très beau site.

Six logements situés sur la rue St. Dominique, plus haut que la rue Sherbrooke.

Deux magasins et deux logements situés sur la rue St. Laurent, près des limites de la cité.

Une maison à trois étages située au coin des rues Desrivières et St Bonaventure, en face du Dépôt du Grand-Tronc ; un très beau site pour un Hôtel.

Un logement contenant six appartements situés sur la rue Desrivières, près du Dépôt.

Un clos de bois situé sur la rue Murray, entre les rues St. Joseph et William.

POINTE ST. CHARLES.

Un Hôtel en face du Marché St Gabriel, coin des rues Guy et Centre ; cette place a toujours été tenue comme hôtel recevant les marchands d'animaux du Haut-Canada.

Deux magasins dans le même bloc, un sur la rue Guy et l'autre sur la rue Centre.

Deux magasins et logements situés au coin des rues Seigneur et Centre.

Une boutique et un logement situés sur la rue Seigneur.

A Vendre à Conditions faciles

Sur le chemin de Ste. Catherine, à un mille et demie de la barrière du Mile-End, SIX LOTS de trois arpents chaque et un de neuf arpents, une très bonne localité pour résidence privée. Il y a sur un de ces lots une très-bonne maison et autres dépendances.

Six cents acres de terre, dont cent sont cultivables, situés sur la Rivière au Lièvre, entre Buckingham et Hull, Bas-Canada.

Une autre terre située dans le Haut-Canada, contenant cinquante arpents, à huit milles de la cité d'Ottawa, et en face de l'église du village St Joseph. Cette terre est située sur un chemin macadamisé qui conduit à la ville. Ces propriétés sont claires de toutes hypothèques.

S'adresser à

CHARLES GAREAU,
35, rue MacKay, Montréal.

22 Janv.—111 tq k

A LOUER

Cette vaste maison en pierre, 62 pieds par 45 à trois étages avec grand terrain, située au coin des rues Coté et Vitré, possession immédiate.

S'adresser à

M. C. DESNOYERS,
18, Petite rue St. Jacques.

Montréal, 12 fev, 1872. 130—ds A

Boulangerie et Logement à Louer.

A LOUER, une Boulangerie et un Logement. Celui qui loue abandonne par cause de maladie.

En possession d'ici au Premier Mai prochain. Pour les conditions, s'adresser à

ALP. LOZEAU,
St. Vincent de Paul.

23 Janvier. 113—t n p

Bureaux à Louer,

UN BEAU GRAND BUREAU bien fini composé de quatre appartements au No. 30, Rue St. Gabriel, ci-devant occupé par MM. Moreau & Ouimet, Avocats.

AUSSI,

Un côté de la Maison qui serait loué comme Bureau ou à une petite manufacture où l'on pourrait fournir la vapeur ; possession immédiate de ce dernier Bureau. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser au propriétaire soussigné, sur les lieux.

JACQUES AL. PLINGUET,
30, Rue St. Gabriel.

19 Février 1872. 135—s k

A Vendre ou à Louer

Une MAISON EN PIERRE de première classe, ayant tout le confort désirable, avec une bonne cour et écurie en briques. Possession au premier mai prochain.

Pour informations, s'adresser sur les lieux No. 168, rue Ste. Elizabeth.

31 Janvier. 119

A VENDRE

Un MAGASIN DE CHAUSSURES, établi depuis 12 ans, qui a réalisé une fortune.

S'adresser

Boîte 561, Bureau de Poste.

Montréal, 16 Février 1872. 134—r

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ de valeur sur la Rue Bonaventure, No 922, du Cadastre du Quartier St. Antoine.

AUSSI,

UN BEAU LOT vacant, Rue Craig, No. 918, du Cadastre du Quartier St. Antoine. Termes faciles. S'adresser à

H. LIONAIS,
25, Rue St. Gabriel.

20 Janvier. 111—j m p

Maisons sur la rue St. Antoine à Vendre.

DEUX MAISONS EN PIERRE situées au coin des rues St. Antoine et St. David, près la rue Craig. C'est un site très désirable pour manufacture ou maison de commerce. Titre parfait.

H. & H. GEDDES, Agent,
104, Rue St François-Xavier

22 Février. 38—us k

Maison et Jardin sur la Rue St. Laurent à Vendre.

Cette magnifique MAISON EN BRIQUES et ce grand Jardin, Lot. No. 484, Rue St. Laurent. C'est une excellente occasion pour ceux qui désirent avoir une maison comfortable dans un endroit central.

On pourrait aussi acheter les Meubles si on le désire à bonne composition. Titres parfaits.

H H GEDDES, Agent.
104, Rue St François-Xavier.

20 Février. 136—us k

A Louer ou à Vendre sur la Rue Queen,

LA DISTILLERIE SPELMAN, en bon état de fonctionnement.

AUSSI

LES BATISSES avoisinantes, avec un engin de la force de 8 chevaux et un autre de 60 et autres machines à vapeur.

Le tout est très-convenable pour manufactures de toutes espèces, fabriques, emmagasinage, &c.

A Louer par parties si désiré.

H. LIONAIS,
25, Rue St. Gabriel.

20 Janvier. 111—j m p

Société Permanente de Construction

DU

DISTRICT DE MONTRÉAL.

A LOUER

Le splendide édifice si avantageusement connu du public sous le nom de HOTEL DU CANADA, situé au coin des Rues St Gabriel et Ste. Thérèse, dans l'endroit le plus commercial, et qui a toujours joui d'un grand patronage parmi les marchands et les gens d'affaires. Il a été complètement réparé à neuf, et comprend environ cent trente Chambres de sorte qu'il peut servir comme une des premières maisons de ce genre à Montréal.

Les conditions seront très libérales.

S'adresser au soussigné, No. 8, Côte St. Lambert.

P. A. FAUTEUX,
Secrétaire-Trésorier.

26 Janvier. 115

H. H. GEDDES

AGENT D'IMMEUBLES ET DE PLACEMENTS

104, Rue St. François-Xavier

Coin de la Rue Notre-Dame,—Montréal.

N. B.—Les personnes qui ont des propriétés à vendre, sont respectueusement priées de s'aboucher avec le soussigné. On n'exige ni frais d'annonces ou de commission, que dans le cas où la vente se fait.

22 février. us k—138

1,200 LOTS A VENDRE

LES PLANS DE

L'Ancienne Propriété "Comte,"

SITUÉE AU

HAUT DE LA RUE ST. DENIS,

Sont maintenant prêts à être soumis au public.

Les personnes qui désireraient acheter des LOTS A BATIR dans cette belle partie de la ville, sont priées de s'adresser aux Propriétaires soussignés.

Cette propriété est traversée dans sa longueur par les

Rues Berri, St. Denis, Sanguinet, Ste. Elizabeth et Pantaleon.

Qui aboutissent au Boulevard Mont-Royal, et dans sa largeur par les différentes Rues du Village St. Jean-Baptiste.

Titres parfaits. Propriété commuée. Termes faciles.

Pour les conditions, s'adresser aux Propriétaires,

FERDINAND DAVID,
SEVERE RIVARD,
MICHEL LAURENT,
GUSTAVE A. DROLET.

Montréal, 19 Février 1872. 136—a k

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

LUNDI, le CINQ MARS prochain, à 10 heures A.M., en l'étude du Notaire soussigné, No. 103, Rue St. Joseph, Montréal, sera vendu par encan public, cette superbe propriété dépendant de la succession de feu Joseph Valois, bâtie d'un magasin en pierre de taille à trois étages sur la Rue St. Paul, et d'une autre maison à deux étages également en pierre sur la Rue du Bord-de-l'Eau, connue et désignée sur le Plan Officiel et Livre de Renvoi pour le Quartier Est, Montréal, No. 13, mesurant 21 pieds 7 pouces de front, et mille six cent quatre-vingt-un pieds en superficie, mesure anglaise. Cette propriété est la troisième du coin de la Place Jacques-Cartier sur la Rue St. Paul en montant. Un titre irrécusable sera fourni à l'acquéreur.

Pour les conditions de la vente, qui seront très faciles, s'adresser au Notaire soussigné.

A. C. DÉCARY, N P.,
No. 103, Rue St. Joseph, Montréal.

13 Février. 136—ds k

A VENDRE

LA MAGNIFIQUE ILE connue sous le nom de "Ile Morrisson," située à quelques arpents de la Ville de Berthier, et contenant plus de 500 acres de terre en état de culture avec maison, granges, &c, &c., le tout en bon ordre. Cette propriété appartenait devant à feu WM. MORRISSON Ecr.

ET

UN TERRAIN contenant 20 arpents en superficie, dont la plus grande partie se trouve dans la dite Ville, et actuellement occupé par M. JALBERT, Hôtelier. Aboutissant au Quai de la Compagnie du Richelieu ; ce terrain est avantageusement situé pour un hôtel, maison de pension ou résidence privée. Une vaste maison à deux étages, des écuries, hangards, &c., sont construits sur la propriété à peu de distance du Quai.

Les conditions de la vente sont très libérales, et des titres incontestables seront fournis aux acheteurs.

Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux, à

MADAME P. O. DÉMARAY,

Ou à

J. O. CHALUT, N. P.

Berthier, 11 Janvier 1872 103—j

A VENDRE

40,000 pieds Cèdre de Construction.
3,000 Boulins de Cèdre de 15 pieds, 4 à 7 pouces au petit bout.

Le tout pourra se livrer à n'importe quel port d'en Bas.

S'adresser sur les lieux à Montebello à

VENANCE TAILLEFER,
Marchand.

ou à

S. CLOUTIER, Ecr.,
No. 29, Rue St. Joseph, Montréal.

2 Février 121—m

Chaloupes et Skiffs à Vendre

DE TOUTES DIMENSIONS

S'adresser à

VINCENT & LANPHAN,
No. 138, Rue du Bord de l'Eau.

7 Février. 123—qm k

Dr. Pierre E. LaFarge

ACCOUCHEUR

SPÉCIALITÉ — *Maladie des Femmes et des Enfants.*

283. — Rue Dorchester, — 283

2 Décembre. 72—tm k

J. L. ARCHAMBAULT B.C.L.

AVOCAT

44 — Rue St. Vincent — 44

MONTREAL.

Boîte, 878, Bureau de Poste.

Rapports et Reproductions

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE.

Jeudi, 22 f vrier.

HABEAS CORPUS.—M. Chapleau a présenté une nouvelle requête à Son Honneur le Juge Badg ley, afin d'obtenir un *bref d'habeas corpus* pour Adolphe Major

L'avocat du prisonnier produisit plusieurs dépositions, entre autres un témoignage médical du Dr Desrosiers, établissant que Major est atteint de dyspepsie, qu'il souffre d'une maladie d'intestins, et qu'une plus longue détention serait fatale à sa santé. De plus, que sa femme vient de donner le jour à un enfant, qu'elle est en proie à un affection de nerf, d'un caractère dangereux, que viennent encore aggraver les cruelles préoccupations causées par l'emprisonnement de son mari.

Le prisonnier affirma de son côté que les aveux qui lui ont été arrachés lors de son interrogatoire préliminaire, ont été le résultat de la pression et des fausses représentations qui lui ont été faites; il protesta de son innocence et affirma qu'il se justifiera de l'accusation portée contre lui, devant la Cour des Sessions Trimestrielles.

Son Honneur le Juge Badgeley, après avoir pesé les raisons qui lui étaient soumises, ne crut pas devoir refuser un *bref d'habeas corpus.*

INGRATITUDE.—Edwin Gundlack, perdit bien jeune son père et sa mère. Il allait être placé dans un asile, lorsqu'une brave revendeuse du marché St. Laurent, Mme Rebecca Thomas, émue de pitié à la vue du pauvre abandonné, résolut de remplacer la famille qu'il avait perdue.

Elle l'emmena chez elle, le soigna avec la plus tendre sollicitude, et malgré sa misère lui fit donner au prix de bien des sacrifices, une éducation soignée.

Aujourd'hui Gundlack a atteint l'âge d'homme; loin de chercher par sa bonne conduite et son travail à récompenser sa mère adoptive de tout ce qu'elle a fait pour lui, il vit dans l'oisiveté et la dissipation, et ne craint pas de menacer sa bienfaitrice lorsqu'elle lui refuse de l'argent pour satisfaire ses fantaisies.

Il y a quelques jours, après une scène violente, il déclara à Mme. Thomas que si elle continuait à lui fermer sa bourse, il la tuerait certainement. La pauvre femme effrayée de cette menace, est venue déposer une plainte devant le magistrat de police, qui a ordonné l'arrestation immédiate de Gundlack. Celui-ci n'ayant pu fournir de caution, est envoyé pour six mois en prison.

USURPATION DE TITRES.—F. X. Dwaire qui exerce pendant les rares instants qu'il ne passe pas en prison, le dangereux métier d'*informer*, a été arrêté hier par le constable Lamontagne.

Depuis quelques jours, il parcourait les maisons de prostitution du faubourg de Québec, se disant le frère du constable Lamontagne, et en cette qualité empruntant de l'argent, et menait joyeuse vie aux dépens de ses dupes.

Le misérable paraîtra demain devant la Cour; espérons que le châtiment sera égal à l'offense.

DÉTOURNEMENT DE MINEURE.—Melle Bissonnette, qui tient dans la rue Vitré une sorte d'asile, est venue déposer devant le magistrat de police, une plainte de la nature la plus étrange.

Lundi soir, alors que Melle Bissonnette était absente, deux hommes ont sonné à la porte de son établissement, se sont emparés de la jeune fille qui est venue leur ouvrir, l'ont jetée dans une voiture qui les attendait à quelques pas de là, et ont disparut bientôt avec elle.

La jeune fille enlevée est née, il y a douze ans, dans la maison de Melle Bissonnette, qui en a pris soin depuis ce moment. Il est impossible de soupçonner quels peuvent être les motifs de l'enlèvement.

COUR DU RECORDER.

Sur dix-sept prisonniers qui ont comparu ce matin devant Son Honneur le Recorder, six ont été acquittés, quatre à défaut de paiement de leur amende, ont été envoyés en prison.

SIMPLE IVRESSE.—Gabriel Labelle, 57 ans, est trouvé ivre-mort rue Lacroix, ce qui lui vaut $1.25 d'amende ou huit jours de prison.

Thomas Ryan, 56 ans, journalier, arrêté ivre rue Beaudry, a droit au même châtiment.

Joseph Dagneau, 24 ans, journalier, est condamné à $1 ou huit jours, pour avoir été trouvé ivre rue Dorchester.

Roch Malhiot, 49 ans, et Alfred Cawe, 28 ans, mécaniciens, tous les deux ivres, le premier rue St. Paul, le second rue Craig, sont condamnés à $1 ou huit jours.

George Pittaway, 21 ans, charretier, dormait paisiblement dans sa voiture, lorsqu'il fut arrêté par le constable Plante. Il est conduit dans les cachots de la station de police, mais son cheval, plus heureux, va dormir en fourrière, $1 ou huit jours.

Terence McGarity, 24 ans, plombeur, ivre-mort dans une cour de la rue de la Montagne, est condamné à $1 ou 8 jours.

Edward Deery, 45 ans, journalier, et Jérémie Viaux, 26 ans, arrêtés ivre rue Craig, sont condamnés à $1 ou 8 jours.

IVRESSE ET PERTURBATION DE L'ORDRE.—Théophile Lamoureux, 17 ans, et Azarie Gaudreau, 18 ans, tous les deux charretiers, par leurs chants et leurs cris ont jeté le désordre dans la rue Mignonne. Ils sont condamnés chacun à $1 50 ou dix jours.

Charles Boyer, 62 ans, se trouvant enivré, a prodigué des insultes et des menaces à Marie Bouchard. A cause de son repentir et de son âge avancé, il est acquitté après remontrance.

UN GREC.—Wm Parry connaît à fond l'art de se rendre la fortune favorable au jeu de carte; il possède une adresse, une dextérité que lui envierait le grec le plus accompli.

Il rencontra la nuit dernière, dans le tripot tenu par Michael A. Mullin, au coin des rues Lagauchetière et Sallaberry, un brave ouvrier cordonnier du nom de Maxime Martha. L'ayant engagé à jouer avec lui, il lui gagna en moins d'une heure tout ce qu'il possédait: une dizaine de dollars environ.

Le pauvre diable, furieux de se voir dépossédé, alla faire une plainte à la station de police de la rue Panet, et William Parry fut immédiatement arrêté.

Amené ce matin devant la Cour, il est condamné à $10 et les frais et un mois de prison.

Un mandat d'arrestation est lancé contre le propriétaire de l'auberge, il aura à répondre à l'accusation d'avoir laissé jouer dans son établissement, et d'avoir enfreint le règlement concernant la fermeture des auberges.

JUSTES CHATIMENTS.—Charles McElroy a enfin comparu ce matin devant la Cour; comme on le sait, il est accusé d'avoir gravement blessé Mme Elizabeth Lynch, veuve de John Kelly, chez qui il était en pension.

Les débats de la Cour ne font que confirmer ce que nous avons dit déjà sur les barbares traitements que la malheureuse a eu à subire, ils mettent de plus en lumière les habitudes d'ivrognerie et de débauche du prisonnier.

La Cour prononce contre McElroy une sentence de six mois d'emprisonnement.

Francis Donohue, vieillard de 62 ans, pour avoir frappé sa femme, infirme et malade, est condamné à deux mois d'emprisonnement. A cause de son âge avancée, le prisonnier ne sera pas soumis aux travaux forcés.

LES MURS DE LA COUR DU RECORDER.—M. A. C. Hutchison, architecte, a visité les murs de la Cour du Recorder, qui menaçent de s'écrouler. Il a déclaré que de promptes réparations étaient nécessaires pour prévenir un danger qui lui paraissait imminent.

Le Chemin de fer le Grand-Tronc.

Il est satisfaisant de voir qu'en dépit des efforts continuels déployés par le *Globe* de Toronto pour nuire à cette ligne, et ceux des compagnies de chemins de fer américaines, pour affecter son crédit et détourner le commerce de cette voie, les recettes continuent d'augmenter, et l'avenir semble favorable pour les actionnaires. Quel est celui qui peut manquer de se réjouir, si ce n'est quelqu'un qui soit mû par des motifs personnels du plus égoïste et méprisable genre ou un agent des compagnies américaines.

Nous trouvons le tableau suivant des cotes à la Bourse de Londres, dans le *Herepath's Journal*, en décembre 1870 et 1871:

	Déc. 22 1870	Déc. 2 1871
Stock ordinaire...	11½ à 12½	21½ à 22
Bons d'équipement, 6 p cent.	90 à 92	99 à 101
Premiers bons de Pref	57 à 58½	72 à 73
Seconds bons de Pref	39 à 41	59½ à 60½
Troisième stock de Pref.......	30 à 32	43 à 45
Quatrième stock de Pref...........	16½ à 17½	27½ à 28½

Ces chiffres parlent plus énergiquement et fortement qu'aucunes paroles ne le pourraient faire sur l'opinion que les capitalistes anglais ont des promesses du chemin de fer le Grand-Tronc sous l'habile direction de M Brydges. —*Le Times* d'Ottawa.

Méthode pour régler les Horloges, les Pendules et les Montres.

[Pour LA MINERVE.]

La méthode suivie pour régler les Horloges, les Pendules ou les Montres, suppose la connaissance du midi *vrai* et de la différence qui existe entre midi vrai et midi *moyen.*

1o.

DU MIDI VRAI.

Il est midi vrai, quand le soleil arrive au plus haut point de sa course sur l'horizon, ce que l'on connait par l'ombre des objets qui est alors moins longue qu'à tout autre moment de la journée.

Comme il serait difficile, en pratique, de saisir l'instant précis où les ombres atteignent leur moindre longueur, on a recours pour connaître midi vrai à une *méridienne.*

La méridienne se construit comme suit:—

1o. On prend une planche bien dressée, d'un pied carré environ, et l'on fixe à son centre une tige peu élevée—une forte épingle, par exemple—de manière qu'elle ne penche d'aucun côté.

2o. On place cette planche *bien de niveau,* dans un lieu exposé, matin et soir, au soleil.

3o. Le matin, vers les neuf heures, on marque l'endroit où s'arrête l'extrémité de l'ombre de la tige et l'on en fait autant le soir quand cette ombre a repris exactement la même longueur, ce qui arrive vers les trois heures.

4o. Enfin on trace, à partir du pied de la tige, une ligne qui passe à égale distance des deux marques et cette ligne est la méridienne cherchée. Toutes les fois que l'ombre de la tige coïncidra avec elle, il sera midi vrai.

NOTA BENE:—Pour rendre plus facile l'opération du No. 3, on a coutume de tracer sur la planche, en prenant pour centre le pied de la tige, une ou plusieurs circonférences. Il est évident que l'ombre a la même longueur aux deux moments du matin et du soir où son extrémité atteint une de ces circonférences, et c'est alors qu'on fait les deux marques dont on a parlé.

Lorsqu'on a une méridienne tracée d'après la méthode précédente, rien n'est plus facile que d'en faire d'autres sur la façade d'une maison tournée vers le sud. Il suffit pour cela de tirer une ligne dans la direction que suit l'ombre de l'angle d'une porte, d'une croisée ou de tout autre objet bien vertical au moment du midi vrai; cette ligne sera elle-même une méridienne.

2o.

DE LA DIFFÉRENCE QUI EXISTE ENTRE MIDI VRAI ET MIDI MOYEN.

Le mouvement du soleil n'étant pas uniforme, il ne s'écoule pas toujours le même intervalle entre deux midis vrais consécutifs. De là résultent des heures d'inégale durée et dont on ne pourrait suivre les variations qu'au moyen d'un mécanisme extrêmement compliqué.

A raison de cette difficulté on a adopté, pour les usages de la vie civile, un jour de longueur intermédiaire entre les différents jours solaires qui composent l'année. Ce jour *moyen* a été divisé en vingt-quatre parties égales appelées *heures moyennes* et ce sont ces heures là que doivent marquer nos Horloges.

On comprend par ce qui précède que midi moyen devra être tantôt en avance et tantôt en retard sur midi vrai. La table astronomique qui donne la différence entre l'un et l'autre est connue sous le nom de table de l'équation du temps. C'est d'après cette table que nous avons calculé les chiffres qui vont suivre et qui servent à régler les Horloges.

La seule règle à suivre pour cela, est celle-ci: *au moment du midi vrai, placez les aiguilles de votre Horloge sur l'heure indiquée pour le jour de l'année où l'on se trouve.*

Ex.—Le 1er Mars quand il sera midi au soleil, votre Horloge devra marquer *midi, douze minutes et trente six secondes;* le 20 d'Avril, quand il sera midi au soleil, votre Horloge devra marquer *onze heures cinquante-huit minutes et cinquante quatre secondes.*

Dans cette table *h.* signifie heure, *m.* minute, *s.* seconde; midi est indiqué par 0.

Jours du Mois.	JANVIER. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	FÉVRIER. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil	MARS. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.
1	0h 3m 55s	0h 13m 50s	0h 12m 36s
2	0h 4m 13s	0h 13m 57s	0h 12m 24s
3	0h 4m 41s	0h 14m 4s	0h 12m 11s
4	0h 5m 8s	0h 14m 10s	0h 11m 58s
5	0h 5m 35s	0h 14m 15s	0h 11m 44s
6	0h 6m 2s	0h 14m 19	0h 11m 30s
7	0h 6m 28s	0h 14m 23s	0h 11m 16s
8	0h 6m 54s	0h 14m 25s	0h 11m 1s
9	0h 7m 19s	0h 14m 27s	0h 10m 46s
10	0h 7m 43s	0h 14m 28s	0h 10m 30s
11	0h 8m 7s	0h 14m 29s	0h 10m 15s
12	0h 8m 31s	0h 14m 28s	0h 9m 58s
13	0h 8m 53s	0h 14m 27s	0h 9m 42s
14	0h 9m 16s	0h 14m 25s	0h 9m 25s
15	0h 9m 37s	0h 14m 23s	0h 9m 8s
16	0h 9m 58s	0h 14m 19s	0h 8m 51s
17	0h 10m 18s	0h 14m 15s	0h 8m 34s
18	0h 10m 38s	0h 14m 11s	0h 8m 16s
19	0h 10m 57s	0h 14m 5s	0h 7m 58s
20	0h 11m 15s	0h 13m 59s	0h 7m 41s
21	0h 11m 32s	0h 13m 53s	0h 7m 23s
22	0h 11m 49s	0h 13m 45s	0h 7m 4s
23	0h 12m 5s	0h 13m 37s	0h 6m 46s
24	0h 12m 20s	0h 13m 28s	0h 6m 28s
25	0h 12m 34s	0h 13m 19s	0h 6m 9s
26	0h 12m 47s	0h 13m 9s	0h 5m 51s
27	0h 13m 0s	0h 12m 59s	0h 5m 33s
28	0h 13m 11s	0h 12m 47s	0h 5m 14s
29	0h 13m 22s		0h 4m 56s
30	0h 13m 32s		0h 4m 37s
31	0h 13m 42s		0h 4m 19s

Jours du Mois.	AVRIL. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	MAI. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	JUIN. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.
1	0h 4m 1s	11h 56m 59s	11h 57m 28s
2	0h 3m 42s	11h 56m 52s	11h 57m 37s
3	0h 3m 24s	11h 56m 45s	11h 57m 46s
4	0h 3m 6s	11h 56m 39s	11h 57m 56s
5	0h 2m 49s	11h 56m 33s	11h 58m 6s
6	0h 2m 31s	11h 56m 27s	11h 58m 16s
7	0h 2m 14s	11h 56m 23s	11h 58m 27s
8	0h 1m 56s	11h 56m 19s	11h 58m 39s
9	0h 1m 39s	11h 56m 15s	11h 58m 50s
10	0h 1m 23s	11h 56m 12s	11h 59m 2s
11	0h 1m 6s	11h 56m 10s	11h 59m 13s
12	0h 0m 50s	11h 56m 8s	11h 59m 25s
13	0h 0m 34s	11h 56m 7s	11h 59m 38s
14	0h 0m 18s	11h 56m 6s	11h 59m 51s
15	0h 0m 4s	11h 56m 6s	0h 0m 3s
16	11h 59m 49s	11h 56m 7s	0h 0m 16s
17	11h 59m 35s	11h 56m 8s	0h 0m 29s
18	11h 59m 21s	11h 56m 10s	0h 0m 42s
19	11h 59m 7s	12h 56m 12s	0h 0m 55s
20	11h 58m 54s	11h 56m 15s	0h 1m 8s
21	11h 58m 42s	11h 56m 18s	0h 1m 21s
22	11h 58m 29s	11h 56m 22s	0h 1m 34s
23	11h 58m 17s	11h 56m 27s	0h 1m 47s
24	11h 58m 6s	11h 56m 32s	0h 2m 0s
25	11h 57m 55s	11h 56m 37s	0h 2m 13s
26	11h 57m 45s	11h 56m 43s	0h 2m 26s
27	11h 57m 35s	11h 56m 49s	0h 2m 38s
28	11h 57m 25s	11h 56m 56s	0h 2m 51s
29	11h 57m 16s	11h 57m 4s	0h 3m 3s
30	11h 57m 8s	11h 57m 11s	0h 3m 16s
31		11h 57m 19s	

Jours du Mois.	JUILLET. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	AOUT. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	SEPTEMBRE. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.
1	0h 3m 27s	0h 6m 5s	11h 59m 58s
2	0h 3m 38s	0h 6m 1s	11h 59m 39s
3	0h 3m 49s	0h 5m 57s	11h 59m 8s
4	0h 4m 0s	0h 5m 52s	11h 59m 1s
5	0h 4m 11s	0h 5m 46s	11h 58m 41s
6	0h 4m 21s	0h 5m 40s	11h 58m 21s
7	0h 4m 31s	0h 5m 34s	11h 58m 1s
8	0h 4m 41s	0h 5m 26s	11h 57m 41s
9	0h 4m 50s	0h 5m 19s	11h 57m 20s
10	0h 4m 59s	0h 5m 10s	11h 57m 0s
11	0h 5m 7s	0h 5m 1s	11h 56m 37s
12	0h 5m 15s	0h 4m 52s	11h 56m 18s
13	0h 5m 23s	0h 4m 42s	11h 55m 57s
14	0h 5m 30s	0h 4m 31s	11h 55m 36s
15	0h 5m 37s	0h 4m 17s	11h 55m 15s
16	0h 5m 43s	0h 4m 9s	11h 54m 54s
17	0h 5m 49s	0h 3m 56s	11h 54m 33s
18	0h 5m 54s	0h 3m 44s	11h 54m 12s
19	0h 5m 58s	0h 3m 31s	11h 53m 51s
20	0h 6m 2s	0h 3m 17s	11h 53m 30s
21	0h 6m 6s	0h 3m 3s	11h 53m 9s
22	0h 6m 9s	0h 2m 48s	11h 52m 48s
23	0h 6m 11s	0h 2m 33s	11h 52m 27s
24	0h 6m 13s	0h 2m 17s	11h 52m 6s
25	0h 6m 14s	0h 2m 1s	11h 51m 45s
26	0h 6m 15s	0h 1m 45s	11h 51m 25s
27	0h 6m 14s	0h 1m 28s	11h 51m 5s
28	0h 6m 14s	0h 1m 11s	11h 50m 45s
29	0h 6m 12s	0h 0m 53s	11h 50m 25s
30	0h 6m 11s	0h 0m 35s	11h 50m 5s
31	0h 6m 8s	0h 0m 17s	

Jours du Mois.	OCTOBRE. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	NOVEMBRE. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.	DÉCEMBRE. Heure que doit marquer l'horloge quand il est midi au soleil.
1	11h 49m 45s	11h 43m 42s	11h 49m 7s
2	11h 49m 26s	11h 43m 41s	11h 49m 30s
3	11h 49m 8s	11h 43m 41s	11h 49m 54s
4	11h 48m 49s	11h 43m 42s	11h 50m 18s
5	11h 48m 31s	11h 43m 43s	11h 50m 42s
6	11h 48m 13s	11h 43m 45s	11h 51m 7s
7	11h 47m 56s	11h 43m 48s	11h 51m 33s
8	11h 47m 39s	11h 43m 52s	11h 51m 59s
9	11h 47m 23s	11h 43m 56s	11h 52m 26s
10	11h 47m 7s	11h 44m 2s	11h 52m 53s
11	11h 46m 51s	11h 44m 8s	11h 53m 21s
12	11h 46m 36s	11h 44m 16s	11h 53m 49s
13	11h 46m 22s	11h 44m 24s	11h 54m 17s
14	11h 46m 8s	11h 44m 33s	11h 54m 46s
15	11h 45m 55s	11h 44m 43s	11h 55m 17s
16	11h 45m 43s	11h 44m 53s	11h 55m 44s
17	11h 45m 29s	11h 45m 5s	11h 56m 14s
18	11h 45m 17s	11h 45m 17s	11h 56m 43s
19	11h 45m 6s	11h 45m 30s	11h 57m 3s
20	11h 44m 56s	11h 45m 44s	11h 57m 43s
21	11h 44m 46s	11h 45m 59s	11h 58m 13s
22	11h 44m 36s	11h 46m 14s	11h 58m 43s
23	11h 44m 28s	11h 46m 30s	11h 59m 13s
24	11h 44m 20s	11h 46m 48s	11h 59m 43s
25	11h 44m 13s	11h 47m 5s	0h 0m 12s
26	11h 44m 6s	11h 47m 24s	0h 0m 42s
27	11h 44m 0s	11h 47m 43s	0h 1m 12s
28	11h 43m 55s	11h 48m 3s	0h 1m 41s
29	11h 43m 51s	11h 48m 24	0h 2m 11s
30	11h 43m 47s	11h 48m 45	0h 2m 40s
31	11h 43m 44s		0h 3m 9s

NOURRITURE POUR ANIMAUX

A VENDRE

2,000 MINOTS AVOINE

Légèrement endommagée par l'eau

EN LOTS POUR SATISFAIRE LES ACHETEURS

S'adresser à **WM. LYNCH,** 219, rue Wellington.

23 février.—139 tl

La Machine à Briques "Canada"

FONCTIONNANT PAR ELLE-MÊME

Adaptée pour faire de 13,000 à 26,000 briques par jour, selon le plan d'opération

La machine la plus simple, la meilleure et la moins dispendieuse pour faire de la brique dont on puisse se servir.

Des circulaires sont envoyées sur demande.

AUSSI,

MACHINE A LEVIER POUR LA BRIQUE

avec améliorations sur la vieille Patente Américaine, connue ici comme la Machine Adams, ce qui la rend moins compliquée et dure plus longtemps que toute autre Machine à Levier faite dans la Puissance.

BULMER & SHEPPARD,
Bureau, 242, rue Parthenais, Montréal.
23 février.—1 3 c r

CORPORATION DE MONTREAL.

Département de l'Aqueduc.

Avis Public

Vû la sévérité du froid et la baisse de l'eau dans l'Aqueduc l'approvisionnement de l'eau sera diminué jusqu'à nouvel ordre, mais autant que possible, la pression sur les maîtres-tuyaux sera maintenue pour les hauts niveaux de la Cité depuis 7 HEURES DU SOIR jusqu'à 8 HEURES DU MATIN.

Les locataires d'eau sont en conséquence requis d'en empêcher le gaspillage, et d'être continuellement munis d'un petit approvisionnement dans la maison.

Par ordre,
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville, Montréal, 22 Février 1872 } 130 q

JORDAN ET BENARD

Offrent en vente

QUINZE MILLIONS DE PIEDS

(15,000,000 de pieds)

DE

BOIS DE SCIAGE

COMPRENANT

150,000 Madriers de 3 pouces
80,000 Madriers de 2 pouces
75 000 Madriers de 1½ pouce
15,000 Madriers de 1¼ pouce
250,000 Planches de 1 pouce

De Pin, Frêne, Epinette et autres Bois

100,000 pieds de Bois de charpente
80,000 pieds de Cèdre
1,500 000 Lattes de Pin
Bardeaux sciés et fendus
Coulombages, Rames, &c.

Les soussignés ont toujours en mains un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanchis et embouvetés spécialement pour la construction d'HABITATIONS, PLANCHERS, COUVERTURES, CLOTURES, &c, et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte, auraient tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Sciage. Chaque ente, Cèdre, etc, propre à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTRÊMEMENT RÉDUITS et défiant toute compétition.

Bois débité, brut et Cèdre scié sur commande.

JORDAN & BENARD.

CLOS, 382, rue Craig, coin de la rue St. Denis, (Carré Viger)
Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame.
Rue Water, coin des rues Barclay & Brocks
20 février.—136 tm k

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

GOHIER & CIE, FAILLIS.

VENTE PAR ENCAN

DE

Moulins propres à travailler le Bois

JEUDI, le VINGT-NEUF FÉVRIER courant, on vendra par encan sur les prémisses No. 62, Rue Bonaventure, entre les St. Martin et des Seigneurs, ci-devant occupés par les Faillis, tous ce qui se trouve sur les dites prémisses, à savoir:—

Une Chaudière et un Engin de la force de 10 Chevaux.

Une Machine à Tenons, Rabots, Vis, &c.

Deux Scies Rondes.

Des Poulies, des Crochets, &c.

Une Machine à Mortaiser, &c., &c., &c.

Vente à DIX heures.

A. B. STEWART, Syndic.

23 Février. 139

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

CHAS. STEWART, de Montréal, FAILLI.

VENTE D'IMMEUBLES PAR ENCAN.

Seront vendus par encan au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-HUITIÈME jour de FEVRIER courant, les PROPRIETES IMMOBILIERES suivantes, appartenant à la succession du dit failli, savoir:

Deux Lots situés en la cité de Montréal, décrits par les numéros 128 et 129 sur le plan et livre de renvoi officiels de la cité de Montréal pour le quartier St. Antoine, mesurant chacun trente pieds de front, sur quatre vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins, bornés en front par la rue Albert, d'un côté par le lot No. 129 sur le dit plan officiel, et de l'autre côté par la rue Bishop, avec une maison en brique à deux étages et autres bâtisses dessus construites.

Vente à ONZE heures A M.

A. B. STEWART, Syndic.

Montréal, 20 Février, 1872 127 tl

Province de Québec, } District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

ROBERT WEIR & COMPANY, de la cité de Montréal, FAILLIS.

La BALANCE DES DETTES NON COLLECTÉES figurant dans les livres, ainsi que le crédit, etc, appartenant à la faillite ci-dessus, seront vendues aux enchères [comme par ordre de la Cour] à mon Bureau, No. 99, rue St. François-Xavier, à Montréal, VENDREDI, le HUITIÈME jour de MARS 1872, à TROIS heures de l'après-midi.

Conditions, comptant.

Pas de garantie. Les listes et un état des dettes peuvent être vus, et toutes informations obtenues sur demande au soussigné.

JAMES TYRE, Syndic.

Montréal, 21 Février 1872. } No. 99 rue St. François-Xavier. } 118 da

A VENDRE A PRIX REDUIT

Au magasin de

L. J. BELIVEAU & CIE

297 & 299, RUE ST. PAUL

MONTRÉAL,

12,000 Chaudières à Sucre en Ferblanc assorties

De ½ à 2 gallons.

L. J. BELIVEAU & CIE.

20 février.—136 ts c

AUX CONTRACTEURS

Les Commissaires du Port de Montréal recevront des SOUMISSIONS jusqu'à

Samedi, le 24 courant

A MIDI,

Pour l'ouvrage suivant dans le Port de Montréal, suivant les plans que l'on peut voir au Bureau de l'Ingénieur du Port, savoir:

La construction d'un "CRIBWORK" dans les environs du Quai du Vapeur de Longueuil.

Deux personnes responsables seront exigées comme garanties pour l'exécution du contrat.

Les Commissaires ne s'engagent pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être adressées au soussigné.

H. H. WHITNEY, Secrétaire.

Bureau des Commissaires du Port, } Montréal, 16 Février 1872 } 133

BANDAGES! BANDAGES!

Un des meilleurs assortiments de BANDAGES de la Puissance, de toutes sortes et de toutes mesures pour les adultes et les petits enfants, provenant des meilleures fabriques Anglaises et Américaines.

Aussi, un choix de Bandages pour l'abdomen, Suspensoirs, Extenseurs pour la Poitrine Préservatifs pour les yeux, bas de Soie, &c.

Instruments de Chirurgie choisis.

J. GOULDEN,
CHIMISTE & PHARMACIEN,
175,—Grande Rue St. Laurent.—1.
Branche:—363 Rue Ste Catherine, Montréal.
11 Novembre. 5il—

FLEURS CONSERVÉES

Immortelles, Allemandes et Canadiennes conservant leur beauté et la fraîcheur de leur couleur. Assortiment de Croix, Bouquets, Corbeilles, Etoiles, Ancres, et aussi quelques Hyacinthes.

JAMES GOULDEN
DROGUISTE.
175,—Grande Rue St Laurent,—175
Octobre. 41—r

C-C-C

OU

CELEBRE CORDIAL CARMINATIF

Pour la Dentition des enfants, Diarrhée, Dysenteries, Convulsions, perte de Sommeil et toutes les maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

L'action calmante de cette préparation n'est pas due à l'Opium, remède qui, lorsqu'on en fait trop fréquent usage, est de nature à causer du tort à la santé de l'enfant.

L'Effet du CÉLÈBRE CORDIAL CARMINATIF n'est pas de faire dormir l'enfant, mais au contraire, de soulager les douleurs et par conséquent produire un sommeil naturel.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands de la Campagne.

PRIX: 25 CENTS LA BOUTEILLE.

D. VINS & BOLTON,
SALLE D'APOTHICAIRERIE, MONTREAL
18 Août 1871.

POUDRE D'ŒUFS

Le seul vrai substitut pour les Œufs dans le monde.

POUDRE ROYALE—Pour confiseries en paquets de 13 et 25.

L'ELIXIR DE CERISES SAUVAGES—Le meilleur remède de cette ville pour le Rhume.

SIROP DE SALSEPAREILLE et de l'AUPILLON—Le seul bon remède de Printemps.

EAU SEDATIVE—Pour les douleurs, les crampes, le rhumatisme, &c.

MEDECINES patentées anglaises et françaises. Préparations soigneusement préparées.

ALEX. MUNRO & CIE.,
161, Rue McGill, coin de la Rue Lemoine, Montréal.
20 Février. 1 9—a k

GLASGOW DRUG HALL

400, Rue Notre-Dame

EPILEPSY, PARODEES' EPILEPTIC CURE.

Cette grande préparation composée sur la recette d'un célèbre docteur français, a été vendue au public canadien pendant ces quatre dernières années, et le succès qu'elle a obtenu tant dans cette Puissance qu'aux Etats-Unis, (où le soussigné en a envoyé une grande quantité), l'engage à lui donner une plus grande publicité afin que les personnes qui souffrent de ces maladies puissent en faire l'essai. Prix: $1; six bouteilles pour $5.

Lessive concentrée! Lessive concentrée!!

Sauvez votre argent Maîtresses de Maison; faites votre propre savon; demandez la Lessive concentrée de HARTE, et voyez à ce que les mots "*Glasgow Drug Hall*," soient estampillés sur chaque boîte. Prix: 25 cents. A vendre par les principaux Droguistes et Epiciers de toute la Puissance.

FLEURS EN CIRE—Cire en feuilles et les matériaux pour faire des Fleurs viennent d'être reçus de New York.

EAU DE ST. LÉON—Agent pour cette célèbre eau minérale.

J. A. HARTE,
Droguiste.
7 Février. 125 a k

PHARMACIE

DE

LAFOND & VERNIER

252, Rue Notre-Dame, 252.

Nous venons de recevoir à notre PHARMACIE les objets de *Violet de Paris*, importés expressément pour notre maison, à l'usage de la Toilette. Entre autres choses très utiles, on trouve l'*Epilatoire Violet* qui fait disparaître les poils indiscrets de la figure ou autre partie du corps. Les célèbres *Savons de Thridace*, l'Impératrice Eugénie, de Fleur, et des Souverains. *Poudre de Savon, Eau de Menthe Anglaise* pour faciliter la digestion, *Pâte d'Orange* pour blanchir et adoucir la peau, *Farine de Noisette* pour blanchir les mains, *Lotion des Sucs de Framboise* pour conserver à la complexion sa fraîcheur, son velouté et sa diaphanéité *Crème Froide* pour blanchir et adoucir la peau. *Acide de Violet*, beauté et fraîcheur de la peau. *Bains de Fleurs* rafraîchissant. *Poudre à la Guimauve*, au *Lichen d'Islande*, rend la peau vermeille et satinée. *Nécessaire* pour les *Ongles, Bijoux* indispensables à la Toilette des Dames, *Incarnat, Réseau d'Azur, Pattes de Lièvre et Brosse à Poudre.*

Toutes ces préparations sont garanties faire ce qu'elles promettent, et VENDUES A DES PRIX MODÉRÉS. Notre préparation *Abbey allah* est jusqu'ici sans rival pour teindre les cheveux et les Favoris. Notre Poudre à Dents *Waraca* fait les délices de ceux qui veulent avoir une haleine douce et suave, des Dents Blanches et les gencives saines et roses.

LAFOND & VERNIER.
22 Décembre. 88—r

UNE BIEN BELLE CHEVELURE!

Une Bouteille—75 Centins. Trois Bouteilles—2 Dollars.

C'est un fait remarquable et digne de la considération de ceux qui apprécient une Chevelure plantureuse, que le

RENOVATEUR DES CHEVEUX CINGALESE

Ne manque jamais de faire revenir les cheveux blancs à leur couleur naturelle et à leur beauté. C'est aussi un bon restaurateur pour les cheveux, et sans aucune huile ou pommade, et n'entache pas la peau.

J. GARDNER,
Apothicaire,
457, Rue Notre-Dame,
Manufacturier & Propriétaire.
4 Nov. 66—r

BAUME DE CERISIER SAUVAGE DE WISTAR pour la Toux, le Rhume, Influenza et Consomption.

Ce célèbre remède ne guérit pas seulement la toux en ne laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation détruisant par là la cause de la maladie. SETH W FOWLE & FILS, Propriétaires, Boston.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.

11 Avril. 179 a k A C B A

IRON IN THE BLOOD.

SIROP PERUVIEN—Tonique de Fer pour la Dyspepsie, Débilité Hydropisie, Humeurs—Fer dans le Sang.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom—"Peruvian Syrup" (non pas "Peruvian Bark") soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. P. DINSMORE, Propriétaire, 36, Dey Street, New-York.

En vente dans toutes les pharmacies.

Avril. 179 a k A C B A C

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Les Médicaments du Jour sont

LE REMÈDE DU Père Bruno

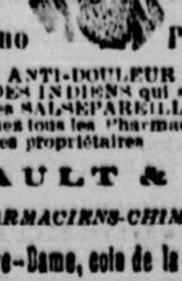

LE REMEDE DU Père Bruno

Qui est un ANTI-DOULEUR universel et le PANACÉE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPAREILLES en usage.

En vente chez tous les Pharmaciens et spécialement chez les propriétaires

PICAULT & FILS

PHARMACIENS-CHIMISTES

75, Rue Notre-Dame, coin de la rue Bonsecours

MONTREAL.

Consultations gratis.

19 mai. a k E— B

VENTE PAR ENCAN

PAR HENRY J. SHAW.

Aux Marchands de Meubles de Montréal.

Nous avons nommé M. H. J. SHAW, Encanteur et Marchands à Commission, notre Agent pour la vente de nos Meubles à Montréal. Nos pratiques pourront à l'avenir épargner beaucoup de temps et de dépenses en adressant leurs demandes à l'entrepôt de M. Shaw, rue Craig.

C'est notre intention de le fournir continuellement d'un assortiment complet de notre grande variété de Meubles, tels que Garnitures de Salon et de Chambres à Coucher, Gard robe, Salle à Dîner, Bibliothèque, &c, &c.

Nous attirons spécialement l'attention sur nos Chaises en Jonc dont on pourra voir des échantillons aux Magasins de M. Shaw.

T. JOHNSTON.

Gérant de la Compagnie Manufacturière de Meubles de Bowmanville.

26 Août.—294

—o—

EN CE QUI CONCERNE l'avis ci-dessus, M. SHAW invite respectueusement le public à examiner le splendide assortiment de Meubles, comprenant Sets de salon et de Parloir en Noyer bien finis et polis, Meubles de Salle à Dîner, Bibliothèque, de salle et de Chambres à Coucher, qu'il reçoit actuellement et qui seront fournis au public aux prix en gros, avec la commission et le fret. Des Tables à Dîner et de Centre, Garderobes, Bureaux de Toilette, Armoires à Tiroirs, Bibliothèques, Couchettes, Sofas et Canapés, seront aussi Vendus séparément. On attire tout spécialement l'attention sur l'assortiment considérable de Chaises en Jonc du plus solide et du plus beau fini convenables pour Bureaux, Salles à Diner et à Déjeuner et Chambres à Coucher, qui seront fournies au commerce en quantités à des conditions libérales. Ceux qui garnissent des Chambres verront qu'il est de leur intérêt de venir aux grands magasins de M. Shaw, 724 et 726, rue Craig.

HENRY J. SHAW,
99 Encanteur et Marchand à Commission.

Ventes à Résidences Privées.

M. SHAW portera une attention toute particulière aux ventes à Résidences Privées, sa longue expérience, sa renommée d'Encanteur par toute la ville, et la connaissance profonde qu'il possède de la valeur des Marchandises lui donnent l'avantage particulier de faire de bonnes ventes; il a confiance que cette branche de ses affaires sera conduite à la satisfaction de tous ceux qui voudraient bien l'employer.

MAISONS DE SHAW,
724 & 726, Rue Craig, Montréal.

HENRY J. SHAW

ENCANTEUR GÉNÉRAL

Bâtisses de M. SHAW, 724 et 726, Rue Craig.

Le soussigné, en publiant sa Quinzième Circulaire Annuelle, exprime ses plus sincères remerciements à ses amis pour leur confiance et leur appui si libéral depuis ces quatorze dernières années, et leur assure que ses efforts tendront toujours à mériter le maintien de cette confiance.

Dans la saison prochaine, il continuera à tenir les ventes hebdomadaires de Fournitures de Ménage, dans ses spacieuses Salles, au centre de la cité, 724 et 726, Rue Craig (près la Salle St. Patrice), chaque Lundi et Jeudi. Et ces ventes qui sont maintenant si complètement établies, et si hautement patronisées, donnent toujours une occasion favorable pour disposer de Fournitures de résidences et de Marchandises de toutes descriptions qui sont vendues sans aucune charge extra pour l'avertissement.

Les Ventes de Fournitures de Ménage et de Résidences Privées, seront soigneusement et personnellement dirigées, et un prompt règlement en sera fait.

Les Ventes de Marchandises de Commerce, recevront une attention spéciale; et les ventes de biens-fonds seront faits à un taux des plus modérés.

Un catalogue sera préparé pour *les Bibliothèques et Livres d'Art,* et des avertissements seront faits pour en obtenir les meilleurs avantages.

Pianos.—Le soussigné est agent pour la manufacture, universellement connue, de MM. VOSE & FILS, de Boston, et vendra ces instruments avec garantie, à un bon marché réel pour argent comptant, et à terme à un taux modéré.

Fournitures Neuves.—H. J. SHAW, ayant été nommé, par la Compagnie de Bowmanville, leur seul agent à Montréal, pour la vente de leurs ameublements, est prêt à recevoir les ordres commerciaux et privés, et a constamment en magasins de nombreux échantillons de leur manufacture.

Pendant la prochaine saison, il tiendra une vente très complète de leurs Meubles, à ses Salles, Rue Craig, qui sont les plus belles Salles d'Encan de la Puissance.

Avances libérales sur consignation.

Le soussigné sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public.

HENRY J. SHAW,
123—um Encanteur.

A. A. MURPHY

"ORIENTAL,"

424-Rue Notre-Dame-424

VENTE ANNUELLE

DE

MARCHANDISES SECHES

Un lot de Chaussures Allemand pour Enfants, de 2s à 3s, réduits à 25 cents.

Un lot d'Articles de Goût en Laine, réduit de 20 à 75 par cent.

Plusieurs lots considérables de Flanelle Ecarlate, de Saxe et Kancashire, à des prix moindres que ceux en gros.

Assortiment considérable de Flanelles Blanches, de Saxe, Welsh, Lancasshire, et Piquées.

N. B.—Tous ces Flanelles sont offertes à ces prix pour nos pratiques de détail seulement. Si des pièces entières sont demandées une avance sera faite dans le prix.

Mérinos Français de toutes couleurs, 25 par cent au dessous des Prix actuels.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

DE

Marchandises de Gout,
Cotons Horrockses,
Cotons Hawkins,

ET DES

COTONS FINLAY AINSI QUE DES DRAPS

A DES

PRIX DE GROS.

On vient de recevoir par le "Nova Scotia," une caisse de

CHEMISES PIQUÉES

Semblables à celles que l'on a vendues durant l'automne, à des prix inférieurs.

AUSSI, Ex "SCANDINAVIAN,"

UNE BALLE DE TAPIS

De quatre pieds de largeur

A L'ANCIEN PRIX.

424, rue Notre-Dame

ORIENTAL

A. A. MURPHY.

16 janv.—k d a k

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

31 Lots pour construire des Résidences à la Pointe St. Charles.

Le soussigné a reçu des instructions, des "DAMES DE LA CONGRÉGATION," de vendre à ses Salles, à des conditions libérales,

LUNDI, LE 26 FEVRIER COURANT

31 LOTS excellents sur la rue de la Congrégation, Pointe St. Charles, (adjoignant les terrains dernièrement acquis par MM. Cuthbert, Hall, Smith, Myers, McKay, et autres.) La mesure du lot est de 45 x 95 pieds mesure française. Les améliorations qui ont été faites dans le voisinage, et la proximité des ateliers du Chemin de Fer du Grand-Tronc, rendent ces Lots très avantageux pour y ériger des constructions.

UN QUART argent comptant, et la balance à six pour cent.

Commué. Titres parfaits. L'on peut voir les plans et obtenir tous renseignements.

Vente à DIX heures ET DEMIE.

JOHN J. ARNTON,
134 Encanteur.

Vente de Fournitures de Ménage

Le soussigné continue de donner tous ses soins aux ventes de FOURNITURE D'AMEUBLEMENT pour résidences privées, qu'elles soient petites ou importantes, et sera heureux d'être favorisé le plus tôt possible des ordres de vente pour le printemps prochain.

JOHN J. ARNTON
135—s Encanteur.

Estimations et expertises comme précédemment.

Biens-Fonds.

JOHN J. ARNTON

ENCANTEUR

Et Agent pour les Ventes Immobilières.

Le soussigné durant l'année dernière, a vendu pour un montant considérable de propriétés en lots vacants, résidences, cottages et fermes.

L'attention de toutes personnes devant disposer de valeurs immobilières, est respectueusement sollicitée sur cette agence, offrant de nombreux avantages servant de juste intermédiaire entre l'acheteur et le vendeur. Plan cadastral et livres officiels de référence peuvent être consultés, ainsi que le rapport des ventes immobilières pour les 7 dernières années, (1865 à 1871 inclusivement.)

Montréal, 19 Février 1872 135—s

CURE MOLES A VAPEUR.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, marquées "Soumissions pour Cure Moles à Vapeur" seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI le DOUZE MARS, pour l'achat d'un Cure Moles de seconde-main, en bon ordre et propre au service des Lacs, et le Canal Welland.

Ou, pour la construction d'un neuf, la coque devant avoir 65 pieds de long et large de 24 pieds et le scoop de 1½ verges.

Aussi, pour deux chalands à décharger de 80 verges de capacité.

Ainsi que pour un Remorqueur à Vapeur, convenable pour l'usage du Cure Moles ci-dessus.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un plan avec description ou référence, si c'est un Cure Moles de seconde-main et aussi donner le temps auquel on pourra le livrer ou le finir.

La signature de deux personnes solvables, résidentes dans la Puissance, qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du contrat, devra accompagner chaque soumission.

Le Département n'est pas obligé d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, } Ottawa, 19 février, 1872. } 139—tl

AUX CONTRACTEURS.

Des soumissions adressées au Soussigné et endossées, "Soumission pour une bâtisse en bois," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le VINGT-TROIS courant, à MIDI, pour la Construction d'une bâtisse en bois, au Rideau Hall, selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau.

On demandera des cautions pour la due exécution du contrat.

Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,

Département des Travaux Publics, } Ottawa, 19 février, 1872. } 139—tl

Avis aux Parties intéressées dans les Pouvoirs d'Eau et dans les Moulins.

Permettez-moi d'informer le public que j'ai fait des arrangements avec MM. W. P. BARTLEY & CIE, du ST. LAWRENCE ENGINE WORKS, Montréal, pour manufacturer et vendre mes Roues d'Eau, appelées SAMSON TURBINE WATER WHEELS, pour la Province de Québec.

A. D. COLE.

En conséquence de l'avis ci-dessus, nous sommes prêts à exécuter promptement tout ordre qui nous sera fait pour les Roues d'Eau, appelées "*Cole Samson Turbine Water Wheels,*" et pour n'importe quelle quantité de nouvelles machines, améliorées, et faites dans le but de sauver beaucoup de travaux, importés des Etats-Unis et de l'Angleterre; nous sommes en état de fournir tout article nécessaire à une scierie, aux moulins à farine et à laine (dit moulin à carder) et à une manufacture, usine, &c., à un prix raisonnable, et d'une qualité qui surpasse ceux produits par des machines vieillies et inférieures.

W. P. BARTLEY & CIE.

Juin. 59—22

AVIS

Est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, durant sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un acte constituant légalement une compagnie dite "Canada Insurance Company."

Montréal, 19 Février 1872. 139—dm A

COMMERCE

{Bureau de LA MINERVE,
Montréal, 22 Février 1872.

Temps froid.

TEMPÉRATURE à l'ombre observée par Chas. Hearn, Opticien, 242, Rue Notre-Dame, le 22 Février 1872.

8 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 hs. P. M.
5°	6°	7°

D'après le termomètre à *maxima* et *minima*:

Maximum.	Minimum.	Moyenne.
27°	4°	15°5

D'après la marque du Baromètre:

9 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 hs. P. M.
29,90	29,93	29,93

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 22 Février 1872.

Il n'y a pas eu de rapport pour l'or aujourd'hui, étant l'anniversaire de George Washington, aux Etats-Unis.

Greenbacks ont été achetés de 9¾ à 00, et vendus de 9¾ à 0 d'escompte.

Change sur New-York vendu de 9¾ à 00.

Change sur Londres de 9 à 9¼.

Traites d'Or pair à ⅛ d'escompte.

Gros Argent Américain de 5 à 0; Petit de 6 à 0; Anglais 5; Imparfait $1.10 par once.

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St François-Xavier.

LA COMPAGNIE D'ACIER.

Les ateliers de cette Compagnie, situés près du Pont Bickell, à Québec, vers la mi-Avril.

DESASTRES MARITIMES.

—Le vapeur *Arctic* est parti, lundi matin, à 4 heures, de Indian Cove, pour aller dans le bas du fleuve et essayer de sauver le *Pride of England*, qui est sur la rive nord. S'il réussit, il le remorquera jusqu'à Tadousac où il passera le reste de l'hiver.

—Il s'est formé une compagnie, à Montréal, pour l'exploitation du loup-marin. Une partie du capital est déjà souscrite. Cette compagnie a fait construire deux belles goëlettes, la *Iceland* et la *Greenland*. On dit que Sir Hugh Allan a un grand intérêt dans cette entreprise. Un autre vapeur neuf, le *Wolf*, destiné à la même pêche, vient d'arriver à St. Jean de Terreneuve. Il appartient à MM. W. Grieve & Bie. Ainsi, l'on voit par ces quelques lignes que la pêche au loup-marin va être poussée avec une grande vigueur, l'été prochain.

Revue Commerciale.

Montréal, Jeudi, le 22 Février 1872.

En parcourant nos cotes ci-dessous, on verra que les différentes branches de commerce ont été peu actives durant la semaine qui finit, et qu'il y a eu peu de changements dans les prix. Pourtant aujourd'hui et hier la halle aux blés a été visitée par un plus grand nombre d'acheteurs et de vendeurs, et la hausse des céréales en Angleterre semble activer un peu nos marchés.

Comme on le verra par le dernier manifeste publié dans nos colonnes hier matin, l'importation par le dernier vapeur de la ligne Allan, l'*Hibernian*, qui est arrivé à Portland au commencement de la semaine, a été la plus considérable de l'hiver. On verra aussi que toutes nos maisons canadiennes ont une large part dans ces importations.

On peut s'attendre d'ici à une quinzaine de jours à un grand changement dans nos différents marchés. Ceux de nos marchands qui ont acheté les produits du coton en Angleterre avant la hausse, donneront l'occasion à leurs pratiques de faire de bonnes affaires.

Nous avons l'intention de donner un rapport financier quotidien des changements dans les actions et valeurs du marché de Montréal, ainsi qu'une revue hebdomadaire; nous serons bientôt en mesure d'effectuer cette amélioration.

CUIR. — Marché tranquille, nos prix sont ceux des dernières quotations. Il y a de nouveaux arrivages d'échantillons, leurs prix varient suivant la qualité.

FERRONNERIE.—Les prix n'ont pas subi de changement, il se fait un assez joli chiffre d'affaires. Selon la promesse que nous avons donné dans notre revue de la semaine dernière, nous donnons aujourd'hui une revue complète du commerce de fer et de la ferronnerie que nous croyons devoir être intéressante et utiles pour nos lecteurs.

Il est de toute impossibilité de donner la cote des prix qui peuvent être fixées à l'ouverture du marché de printemps, le marché ayant été depuis quelques temps très variable et sans stabilité.

Vers la fin de l'année, il y avait des avances considérables en fer et depuis ce temps, il y a eu une différence en plus de près de 35 pour cent entre les prix actuels et ceux de l'année dernière. Vu l'état incertain du marché et la rareté de l'approvisionnement de charbon, l'on doit s'attendre à ce que les prix atteignent les plus hauts cours.

Les prix ont été si irréguliers et continuellement en hausse, que les fortes maisons ont eu toutes facilites pour signer des contrats, une hausse plus considérable étant inévitable jusqu'à ce que le marché ait repris son cours normal.

Le marché ne possède nullement en ce moment un stock suffisant et la production ne pourra certainement pas suffire à la demande.

Il n'y a pas de doute que les prix du fer seront très hauts ce printemps sur le marché de Montréal, car grand nombre de commandes ne seront exécutées que fort avant dans la saison.

Tous les articles de Birmingham ont augmenté plus ou moins en proportion du prix du fer.

La coutellerie de Sheffield a subi une hausse de 5 0/0 à 15 0/0 et l'acier de 10 0/0 à 15 0/0.

Les fers allemands ont suivi les cours anglais et la quincaillerie de toutes sortes s'est élevée de 5 0/0 à 30 0/0. Il y a toute probabilité qu'à l'ouverture du marché, les prix seront très élevés et se maintiendront durant toute la saison, car les fabricants ont déjà des commandes qui devront les occuper toute l'année et les forceront à refuser toute autre espèce de commande.

FOURRURES.—Les prix demeurent sans changements, et le marché est tranquille. La vente de la Compagnie de la Baie d'Hudson, aura lieu vers la fin du mois prochain, et on peut espérer fermement que toutes les queues de fourrures atteindront un très beau prix.

LIQUEURS.—Il y a une légère amélioration sur la semaine passée; les ordres sont un peu plus nombreux. Cependant, le commerce est tranquille, il ne se fait que fort peu d'affaires. Nous ajoutons cette semaine à notre liste des vins et des spiritueux, ceux des meilleures eaux-de-vie en caisse, en quart et comme le prix des liqueurs en caisse, varie difficilement; on peut se fixer sur nos indications.

HUILES ET PEINTURES.—Pas de changement à mentionner. La thérébentine hausse toujours, elle a avancé de dix cents cette semaine. Tous les autres articles restant aux prix de la semaine dernière, quoiqu'il y ait cependant des signes de prochaine activité.

PROVISIONS.—Les affaires sont tranquilles, rien à mentionner si ce n'est une hausse légère dans le *coal tar*.

PROVISIONS—MARINES.

Goudron de charbon........par qrt.	2.25	à	2.50
" " Stepin	4.50	à	5.00
Poix de charbon	manque.		
" Stepin	manque.		
Esprit de térébentine par gal.	90	à	0.00
Résine, par brl.	....	à	....
do No. 2	4.00	à	4.50
do No. 1	4.50	à	5.25
Pale et Extra Pale	6.25	à	7.50
Oakum	0.00	à	0.10
Manila	00.10	à	0.12½
Américain goudron, par quart	[illegible]	à	0.00
Rouse, " "	[illegible]	à	0.00
Ligne de Mer	0 27	à	0 27

HUILES.

Lin bouillie Mont. p. gal.	85	à	00
Blondel, Spence & Co	manque.		
do (crue)	75	à	77½
Olive	1 00	à	1 20
De Baleine	manque.		
Morue	65	à	70
Loup-Marin pâle	65	à	70
do couleur de paille	60½	à	65
do brune	..	à	..
Saindoux, No. 1	10	à	10½
Palmier par lbs	8½	à	9
Huile d'engin	..	à	0.85
do machinerie	1 30	à	1 60
Kérosine } Pétrole (raffiné) } Canada (raffiné) }	32	à	35

EPICERIES.

Canelle	par lb	33½	à	35
Clous	"	..	à	9½
Muscades	"	1.05	à	1.15
Gingembre, moulu	"	20	à	30
Gingembre	"	15	à	16
Poivre noir	"	14½	à	16½
Piment	"	6	à	7½
Poivre blanc	"	..	à	..
do de Cayenne	"	..	à	..

MELASSE.

Sans changement.

Terré	20	à	21
Porto Rico	30	à	35
Cuba	22	à	24
Centrifugal	22	à	24
Clayed	22	à	24
Trinidad	30	à	32
Barbades	36	à	40
Standard sirop	..	à	40
Doré	48	à	50
Ambre	77½	à	80
Miel	..	à	85

FRUITS.

Amande du Languedoc	par lb	13½	à	15½
" Jourdain	"	15	à	17
" Provence	"	10	à	11
" Princesse	"	18	à	20
" Tarragone	"	14	à	14½
" Sicile	"	11½	à	12
Dattes		7	à	8
Figues de Smyrne		13½	à	15
" Malaga		6½	à	7½
Noix du Brésil		6½	à	8
" Grenoble		manque.		
" Cahors		do		
" Bordeaux		do		
Noisette de Sicile		8	à	8½
" Barcelone		7½	à	8
Prune d'Ente	par bocal	55	à	1.25
" de Turquie	par lb	7	à	8
Raisins sur couche	par boite	1.90	à	2.00
" "	½	1.00	à	1.10
" "	¼	55	à	65
" London Layers	par boite	2.00	à	2.25
" Muscat Royal		4.50	à	5.00
" Soleil	par lb.	6	à	7
" Corinthe	par lb.	6	à	7
" Valence	par lb	4	à	7
Fruits au sirop	par douz	2.50	à	3.00
" à l'Eau de Vie		3.00	à	4.00

EMPOIS.

Sans changement.

Satin de Berger	½ lb. }			
" "	¼ lb. }	11½	à	13½
" "	1 lb. }			
Riz	½ lb. }			
" "	¼ lb. }	11	à	13
" "	1 lb. }			
Glenfield		16	à	17
Canada:				
Blanc } Bleu } Demi do }		8½	à	8½
Blé-d'Inde } Satin }		10½	à	11
Blé-d'Inde Brown's		..	à	..

CAFÉ.

Moka	31	à	35
Languayra	18	à	20
Maracaibo	19	à	21
Jamaïque	18	à	20
Java	21	à	26½
Rio	16½	à	19
Cap	..	à	..

SUCRE.

Centrifuge	..	à	..
Ecossais raffiné	9½	à	10
Moscovade	..	à	..
Porto Rico	9½	à	10½
Cuba épicerie	9½	à	1?

PRIX DES SUCRES RAFFINES EN CANADA.

Pains, très de 400 lbs., par lb.	..	à	14
Ecrasé, pour table, qrt 250 lbs.	..	à	13½
Ecrasé extra, pour confiserie, en qrt 200 lbs.	14	à	
Cassonnade A ou blanche bâtarde, qrt 250 lbs.	—	à	12½
Raffinée jaune No. 3.	..	à	10½
Sirop Standard	46	à	
Doré	48	à	50

DROGUES.

Arrowroot 1ère qualité	25	à	35	lb.
do inférieur de St. Vincent	15	à	25	
Borax, raffiné	25	à	27	"
Crème de Tartre moulu	25	à	30	"
Séné des Indes	20	à	30	"
Sucre de Plomb	14	à	15	"
Réglisse	10	à	16	"
Poudre à blanchir, par quintal	4.75	à	5.00	
Alun	2.00	à	2.25	
Couperose	1.25	à	2.00	
Vitriol bleu	6½	à	7½	
Soda à laver ......par 100 lbs	1.75	à	2½	
Carbonate de Soude ....par qtx.	4.50	à	5.00	
Soufre	2½	à	3	
Sel Epsom	2	à	2½	
Soda cristallisé ......par boite	1.30	à	1.50	
Saleratus, par 100 lbs.	4.50	à	4.75	

RIZ.

Aracan	4 40	à	4 50
Rangoon	4 35	à	4 40
Patna	manque.		
Farine de riz	..	à	..

THÉS.

Impérial	par lb	45	à	80
Gunpowder	"	45	à	80
Hyson, vieux	"	42½	à	70
Hyson jeune	"	45	à	80
Twanky	"	28	à	40
Hyson Twanky	"	30	à	45
Congou	"	40	à	65
Souchong	"	40	à	65
Oolong	"	40	à	65
Japon, non coloré	"	45	à	65
Japon colorié	"	40	à	60

CANTON.

Gunpowder	"	35	à	55
Hyson Skin	"	18	à	35
Young Hyson	"	35	à	45

POISSONS.

Saumon en barils	14.00	à	15 00
" " tres	16 00	à	16 75
Hareng du Labrador fendu.....qrt.	5 00	à	5 60
" " ½ qrt.	2.75	à	3.25
Hareng bay of Island	4.25	à	4.75
Morue sèche par qtx	4 00	à	4 50
Morue verte par qrt.	4 25	à	5 00
Hareng de Canso en barils	3 50	à	4 00
do do en demi-barils	1 75	à	2 25
Hareng fumé par boite	0 20	à	0 25
Maquereau en barils [No. 2]	4 00	à	4 50
do en demi-barils	2 25	à	2 50
Poisson blanc par ½ qrt.	manque		

PEINTURES.

Rouge Vénitien, par quart	1.75	à	2.00
Mastic [Bush & Bladder,] "	2.50	à	3.50
Blanc de plomb sec, par 100 lbs.	7.00	à	7.50
Rouge de plomb sec, "	6.00	à	6.50
Blanc de plomb [véritable] p. baril.	9.00	à	9.50
Blanc de plomb No. 1, 25 lbs.	0.00	à	2.25
" " 2, "	0.00	à	2.00
Esprit de thérébentine par gal	..	à	1 10

FOURRURES.

Martre du Canada		à	2 50
Rat musqué [automne]		à	12½
Rat musqué [hiver]		à	0 15
Lynx		à	1 50
Renard jaune		à	1 50
Vison No 1 noir	4 00	à	5 00
Ours [grande]	7 00	à	10 00
" [petite]	4 00	à	5 00
Castor par lb	1 50	à	1 65
Racoon	25	à	50
Bête puante	25	à	50
Loutre	6 00	à	8 00
Pecan	5 00	à	6 00

JOHN MARTIN & Co.

CUIR.

Cuir à semelle, No 1 B A	la lb.	25	à	27
" " No 2 "	"	24½	à	25
" " (Orocco)	"	25	à	2?
" " do No 2.	"	23½	à	24
" " (Slaughter)	"	32	à	35
" " do No 2.	"	30	à	31
Cuir brut	"	[illegible]	à	30
Cuir à Harnais	"	32	à	36
Vache cirée légère	"	44	à	45
" lourde	"	42½	à	44
Vache à grain	"	42	à	44
Vache fendue grande	"	34	à	35
" petite	"	30	à	35
Buff (bon) par pied		15½	à	16
do commun "		15	à	17
Pebble bon		17	à	18
do commun		15	à	17
Ciré uni		16½	à	17½
do bourdé		17½	à	18
Veaux canadiens légers	par lb	75	à	80
do do lourds	"	60	à	65
Peaux de Moutons, doublures	"	30	à	35
Peaux vertes inspectées No 1	"	10	à	10½
do do salées No 2	"	9	à	10
Peaux de mouton avec laine	"	1.25	à	1.35

LIQUEURS.

Brandy par caisse:—			
Hennessy, qts	8 25	à	0 00
Martell, qts	8 25	à	0 00
Jules Robin, qts	7 50	à	0 00
Pelange, quarts	15 00	à	0 00
Pinet Castillon, qts	7 50	à	0 00
Brandy, de Hennessy par gallon	3 10	à	3 25
Brandy de Martell	3 10	à	3 25
Brandy Otard, Dupuy & Cie	3 00	à	3 10
Vine Growers Brandy	1 80	à	0 00
Brandy, Dulary, Bellamy & Cie	1 80	à	0 00
Brandy, Jules Robin	1 80	à	2 00
Brandy, J Denis, H Mounie & Cie	1 85	à	2 00
Brandy, en caisse, par doz	7 00	à	8 25
Rhum, Jamaïque, 16 o. p., par gal	2 00	à	2 10
Gin, Hollande	1 30	à	1 35
Gin Schiedam	1 30	à	1 35
Gin rouge	[illegible]	à	[illegible]
Alcool Montréal, par gal	1 50	à	0 00
" " W	[illegible]	à	[illegible]
Dow & Cie	1 55	à	1 60
A cool H C	[illegible]	à	[illegible]
Rye Whiskey	[illegible]	à	[illegible]
Bière anglaise par doz, Bass Ale do. et do.	[illegible]	à	[illegible]
" Jeffrey	[illegible]	à	[illegible]
" " demi-bouteille	[illegible]	à	[illegible]
Porter anglais	[illegible]	à	[illegible]
" de Dublin	[illegible]	à	[illegible]
" " demi-bouteille	[illegible]	à	[illegible]
Bière de Montréal East India	[illegible]	à	[illegible]
" " demi-bouteille	[illegible]	à	[illegible]

Vins—

Champagne, G. H. Mumm	par dos.	16 0	à	17 00
Charles Farre's Impérial & Cabinet	"	16 0	à	0 00
Champagne Moët & Chandon	"	16 0	à	18 00
Champagne Broch, Foucher & Cie.	"	16 0	à	0 00
Champagne, Spark, Heck	"	16 0	à	16 00
Champagne, Bouche Fils & Cie.	"	12 0	à	14 00
Champagne, autres marques	"	[illegible]		
Madère	par gal.	2 00	à	5 00
Port par dos		7 50	à	8 00
Sherry		7 50	à	8 00

FERRONNERIE.

		$ c.		$ c.
	lbs.			
Fer en Saumon, Gartsherrie, p. 2,240		36 00	à	38 00
Hematite	do	30 00	à	32 00
Autres marques	do	30 00	à	32 00
En barre, Staffordshire,	par 100	2 75	à	3 00
Raffiné	do	3 25	à	3 75
Scotch	do	3 25	à	3 50
De Suède	do	5 00	à	6 00
Cercles et bandes	do	3 75	à	4 00
Feuilles, meilleures marq.	do	..	à	4 00
Plaques à Chaudière	do	4 25	à	4 50
Clous coupés	do	4 00	à	4 10
Wrought spikes	do	5 00	à	6 00
Pressed do	par 112	4 00	à	4 25
Shot	do	6 75	à	7 00
Chaudrons à Potasse	do	2 50	à	3 00
Do à Sucre	do	2 75	à	3 00
Marmites	do	3 25	à	3 50
Ancres	do	6 00	à	7 00
Enclumes	do	7 00	à	12 00
Zinc—Feuilles	do	6 50	à	6 00
Spelter	do	5 00	à	6 00
Plomb—En morceaux	do	5 50	à	6 00
Feuilles	do	6 25	à	6 50
Acier—Fondu	do	14 00	à	15 00
Trempé	do	4 00	à	6 00
Canada Plates—Glamorgan	par boites	5 00	à	6 00
" " Pontypool	do	5 00	à	6 00
" " Swansea	do	5 00	à	6 00
" " Budd	do	5 00	à	6 00
" " Staffordshire	do	4 50	à	5 50
" " F & W Crown	do	0 00	à	0 00
Tin Plates—Charcoal IC	do	0 00	à	10 00
" " Charcoal IX	do	00	à	12 00
" " Charcoal DC	do	0 00	à	9 00
" " Charcoal DX	do	9 50	à	11 00
" " Coke, IC	do	0 00	à	8 00
Feuilles Fer de Russie	par lb.	0 14	à	0 15
Poudre—A Miner	par Can.	3 50	à	4 00
" A Tirer	do	4 00	à	4 50

Clous à Cheval—15 p. c. dis., No. 9, 18c par lb.

IMPORTATIONS.

Par le Grand-Tronc Est:—

C McLaren 48 qrts, Baird & K 20 bcts sucre, J Cutler 6 btes poissons, A Raymond 2 do, L Larivé 5 do, J Taylor 1 do, M Latour 1 do 2 qrts do, Wm Fraser 1 cs haddies, Dufresne & McGarity 1 cs do, I Gould & fils 1 pqt, J A Adams 92 btes clous, Evans M & cie 180 cs. J Jones 350 peaux vertes, C Pilloughart 300 do, Smith & cie 4 bcts tabac, Gault & frère 6 cs m'dise, J Clark & cie 1 do, Thos Thibaudeau & cie 6 do, J G McKenzie 6 do 1 b'e do, Robertson S & cie 3 do, J McMaster 13 do, Robertson S & cie 5 cs do, Taylor & frère 1 cs livres.

Par le Champlain:—

Sinclair J & cie 110 cs thé, Tiffin & frères 50 sac café, J Gay & cie 3 cs, Prevost & cie 8 do, Farrar & cie 8 do, Le Bélanger 1 cs 3 pqts m'dise, C C Snowdon 1 do, F & Workman 2 qrts, J Prowse & frère 2 cs, J Walker 1 do.

Par le Grand-Tronc Ouest:—

Petits tots 27 qrts alcalis 200 quarts farine 350 mts blé 705 qrts beurre 72 cqs vin, W Bowman 700 qrts farine, Molson & frère 800 mts d'orge 700 do pois, M P Ryan 155 boites fromage.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	Vendeurs	Acheteurs	TRANSACTIONS.
Banque de Montréal	237½	236	236½ à 237
Banque Ontario	109	107½	
Banque de l'A. B. du N.	121½	118	
Banque de la Cité	75	73½	
Banque du Peuple			Livr. fermés
Banque Molson	113	111	
Banque de Toronto	190	189	
Banque Jacques-Cartier	117½		
Banque des Marchands	128½	127	
Banque des Towns. Est		118	
Banque de Québec	123½	11?	
Banque Nationale			
Banque Union	105	105½	106
Banque des Artisans		88	
Banque Royal du Canada	104½	104½	
Banque Can. de Commerce	127	126½	126½
Banque Métropolitaine	105½	104	
Banque de la Puissance	106	107	
Intercolonial Coal			Livr. fermés
Huron Copper Bay	55	40	
C. de F. Champ. et St. Lt.			
C. de F. Champ. et St. Laurent Bons 8 p. c.			
Do 6 p. c. Sterling	103½	101½	
Cie. Télégraphe Montréal	182	181	
Cie Télégraphe de la Puissance			
Cie Navigation Richelieu	17½	166½	
Cie de Nav. Canadienne	101½	99½	
Cie Chars Urbain		88	
Cie du Gaz de la Cité		190	
Merchant's Exchange	100	92	
Mont. Dist. pr. Building S.			
Canadian Rolling Stock Co.	131	126	
Canada Engine & Machine Company			
Cie d'Assurance de Québec	104½	100	
Montreal Investment Association			
Canada Railway Station Co.	110		
Canada Cotton Manufacturing Company	106	101½	
Stock de la Puissance	112		
Bons de la Puissance	112		
Déb. du Gouv't 6 p. c. stg.			
Déb. du Gouv't 6 p. c. cy.			
Déb. du Gouv't 5 p. c. stg.	97½	96	
Déb. du Gouv't 5 p. c. cy.			
Hâvre de Montréal 6½ p. c.	97½	95½	
Stock de la Corporation de Québec, 7 p. c.			
Bons de Québec 6 p. c.			
Stock de Montréal 7 p. c.	117	112	
Stock de Montréal 6 p. c.	101½	100	
Bons Corpor. de Montréal	101½	10?	
Bons Aqueduc de Montréal	100	99½	

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	108½ @	109½
Privés do do	108½ @	1?½
Banque de New-York	10 @	10½
Privés do	10½ @	11½
Traites en Or do	pair à	1/16
Or de New-York, à Midi	0.00 @	000

EDW. ALEX. PRENTICE,
Courtier,
No. 60, rue St. François-Xavier.
Montréal, 22 Février 1872.

MARCHÉ BONSECOURS.

Corrigé expressément pour *La Minerve*, par le Clerc du Marché.

Montréal, 22 Février.

	s	D		s	D
FARINE.					
De Blé ℔ quintal	15	0	@	15	6
D'Avoine mts	10	0	@	11	0
Blé-d'Inde do	11	0	@	11	6
Sarrasin do	9	0	@	10	0
GRAINS.					
Blé ℔ minot	5	0	@	0	0
Pois do	4	6	@	5	0
Orge do	3	0	@	3	6
Avoine ℔ 40 lbs.	1	10½	@	2	0
Sarrasin ℔ minot	2	6	@	3	0
Lin do	7	0	@	7	6
Mil do	11	3	@	12	6
Blé-d'Inde do	4	0	@	4	6
LÉGUMES.					
Pommes ℔ quart	10	0	@	17	6
Patates ℔ poche	2	3	@	2	6
Fèves ℔ minot	8	0	@	10	0
Oignons ℔ tresse	0	6	@	0	7½
LAITERIE.					
Œufs frais ℔ doz.	1	1	@	1	3
Beurre frais ℔ lb.	1	3	@	1	6
Beurre salé do	0	9	@	0	10
DIVERS.					
Sucre d'érable ℔ lb.	0	6	@	0	7½
Sirop do ℔ gal.	0	0	@	0	0
Miel ℔ lb.	0	6	@	0	7
Saindoux do	0	8	@	0	9
Lard frais ℔ 100 lbs.	30	0	@	32	6
Bœuf do do	25	0	@	30	0
Lièvres ℔ couple	0	10	@	1	0
VOLAILLES.					
Dindes ℔ couple	10	0	@	12	6
Dindes jeunes do	8	0	@	10	0
Oies do	4	0	@	6	0
Canards do	3	0	@	4	0
Poules do	3	6	@	3	0
Poulets do	2	0	@	3	6
GIBIERS.					
Canards sauvages	0	0	@	0	0
Canards noirs	0	0	@	0	0
Pluviers ℔ couple	0	00	@	0	0
Bécassines do	0	0	@	0	0
Coqs de Bruyères	0	0	@	0	0
Pigeons ℔ couple	0	0	@	1	0
Perdrix do	2	6	@	3	0
Tourtes ℔ doz.	0	0	@	0	0
Bécasses	0	7	@	0	0

MARCHE DE MONTREAL.

Montréal, 22 Février 1872.

Le marché est tranquille et sans changement. Reçu: 400 quarts.

FARINE, par quart de 196 lbs:—No. 2, à 5.30; Extra, 6.10 à 6.20.

BLE, par minot de 60 lbs — Reçu: 350 minots.

FARINE D'AVOINE, par quart de 200 lbs —Ferme à $4 85 et $5.00, selon la qualité.

BLE-D'INDE, par minot de 56 lbs—Ventes à 65c.

POIS, par minot de 66 lbs—De 83 à 85c.

AVOINE, par minot de 32 lbs—Ferme à 31 et 32c.

ORGE, par minot de 48 lbs—Lourde, de 50 à 55c.

LARD, par quart de 200 lbs—Marché ferme, nouveau mess à 15.75, vieux à 15.40, mess mince à 14 30.

BEURRE, par lb—Marché lourd et nominal, beurre de l'Ouest de 13 à 15c, bon de l'Ouest de 16 à 18c, de choix de 20 à 21c.

FROMAGE, par lb—Marché ferme, les prix sont: De manufacture de 11 à 11½c, nouveau, première qualité, 12c.

GRAINE DE TREFLE—Maintenue à 10½.

SAINDOUX, par lb—Tranquille, ventes de 9 à 9½c.

ALCALIS, par 100 lbs—Potasse ferme, première qualité à 7.75. Perlasse ferme, première qualité à 8.30, seconde nominale à 7.50.

PORCS ABATTUS, par 100 lbs — Très lourd, de 5.15 à 5.40.

MARCHE DE TORONTO.

(*Par Télégraphe.*)

Toronto, 22 Février.

Blé—D'automne, de 1.30 à 0 00; du Printemps, de 1.24 à 0.00.

Farine—XX, de 0.00 à 0.00; X, de 5.75 à 0.00; De Goût, de 0.00 à 0.00; du Printemps extra, de 0.00 à 0.00; No. 1 superfine, de 5.35 à 0.00.

Orge—De 60 à 70c.

Avoine—De 42 à 00c.

Pois—De 70 à 75c.

Blé-d'Inde—60 à 62c.

Fèves—De 2.00 à 2.10.

Seigle—A 70c.

Lard par quart—De 14.50 à 15.00.

Porcs abattus par 100 lbs—De 5 00 à 5.25.

Beurre—1re qualité de 12 à 17; moyen de 00 à 00, mauvais de 0 à 00.

Saindoux—De 0 à 00c.

MARCHES ANGLAIS.

(Par télégraphe.)

Londres 22, 1:30 hs. p.m.

Consolidés à 92⅝ au comptant et à terme. Valeurs américaines tranquilles et fermes. Bons, émission 1862 à 91⅝; vieille do '65 à 92¼; do '67 à 92¼. 10-40s à 98.

Suif à 50s

Paris, 22

Rentes ouvertes à 55 fr. 27c.

Liverpool 22, 1:30 heures p.m.

Coton ouvert tranquille; Uplands à 11⅝; Orléons à 11⅞; ventes, environ 12,000 balles. Blé d'Inde à 29s 3d.

Londres, 22, 5.30 p. m.

L'encaisse de la Banque d'Angleterre a diminué de 83.000 de louis pendant la semaine dernière.

Consolidés, fermés à 92⅝ pour argent et pour à termes; bons. à 91⅝ pour émission de 1862, à 92 pour vieille émission de 1865, et à 92 pour émission de 1867; 10-40, à 88.

Paris, 22.

Rentes, fermées à 56 francs 45 centimes.

Liverpool, 22.

Coton, fermé tranquille, uplands, de 11⅝d à 11⅞d; orleans, à 11⅞d.

Les ventes ont été de 12,000 balles pour spéculation.

La Société Canadienne-Française de Construction de Montréal

AVIS

Le TIRAGE AU SORT de la TREIZIEME APPROPRIATION, aura lieu à la Salle St. Jean-Baptiste, rue St. Jacques, LUNDI, le 11 MARS prochain, à 7½ h. P. M.

Par ordre,
M. E. CHARPENTIER,
Sec.-Trés.

Montréal, 22 Février 1872.—138 1 c

POUR LE RHUMATISME ET LA GOUTTE

Le Remède du Dr. BIRNBAUM pour le Rhumatisme et la Goutte, est connu partout en Europe comme étant le plus efficace de tous les remèdes pour la guérison immédiate et effective du Rhumatisme, de la Goutte, de la Goutte Volante, de l'inflexibilité des membres ou des jointures, de l'Entorse et de l'Engourdissement, Névralgie.

Un seul essai est suffisant pour en prouver l'efficacité. Faites-en usage dans un des cas mentionnés et vous trouverez que c'est un bienfait réel.

CHARLES MARTIN,
30, Carré Victoria,
Seul agent pour le Canada et les États-Unis.

CERTIFICATS

Après avoir souffert énormément pendant un mois d'un rhumatisme obstiné, qui m'avait forcé de rester au lit pendant presque toute une semaine, sans pouvoir me tourner, malgré tous les efforts d'un des premiers médecins de cette ville, un ami m'a donné une bouteille du "Remède du Dr. Birnbaum contre le Rhumatisme et la Goutte." Ayant appliqué ce remède seulement deux fois, j'éprouvais de suite un tel soulagement qu'il m'a été possible de me lever immédiatement, et au bout de trois jours je me trouvais entièrement guéri.

P BOURDEAU,
De la maison Bourdeau & Barbeau.
Montréal, 7 oct. 1871,

Montréal, 2 oct. 1871.

Ma sœur ayant eu une attaque sérieuse de Rhumatisme, je me procurai pour elle le "Remède du Dr. Birnbaum contre le Rhumatisme et la Goutte," qu'un ami m'avait recommandé. Il faut avouer que je ne peux pas parler trop hautement de l'effet merveilleux de ce remède, parce que la douleur cessa après l'avoir employé seulement deux fois, et l'enflure disparut en peu de jours.

W. McKAY
Professeur à l'Ecole Commerciale Catholique.

CHARLES MARTIN,
Seul Propriétaire
No. 30 Place Victoria, Montréal.
☞ A vendre chez tous les Pharmaciens.
29 août 1871 ap—301

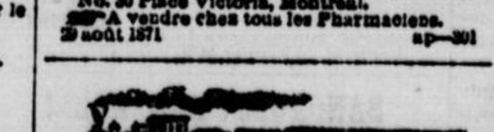

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTÉS DU SUD-EST.

1871--TABLE DES HEURES No. 2--1871

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:—

ALLANT AU NORD.	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Frêt.
		A. M.	A. M.
Richford, Vt. ....Dép	....	6.10	6.10
Abercorn	2½	6.20	6.25
Sutton Flat	5½	6.40	6.55
Emerson's	11½	6.50	7.15
West Brome	15½	7.05	7.35
Sweetsburgh	18	7.20	7.50
Cowansville	20½	7.30	8.10
East-Farnham	24	7.40	8.30
Brigham	26	7.50	8.40
Farnden	29½	7.55	....
West Farnham	33½	8.10	9.10
St. Jean	....	8.45	....
Montréal ....Arr.	....	9.50	....

ALLANT AU SUD.	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Frêt.
		P. M.	A. M.
Montréal ....Dép.	....	3.00	...
St. Jean	....	4.30	...
West Farnham	....	5.15	10.30
Farnden	4½	5.30	....
Brigham	7½	5.35	11.00
East Farnham	9½	5.45	11.20
Cowansville	13	5.55	11.45
Sweetsburgh	15½	6.05	11.55
			P. M.
West Brome	18	6.20	12.10
Emerson's	20½	6.35	12.30
Sutton Flat	25½	6.45	12.50
Abercorn	31	6.55	1.20
Richford, Vt. ....Arr.	33½	7.05	1.30

Les Passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean, avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal

Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

☞ Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Frêt circuleront seulement les mercredi et samedi.

☞ Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Frêt.

☞ Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,
Gérant.

Waterloo, mbre, Novembre.

TRANSPORT DES MALLES

BUREAU DE POSTE, Montréal, 13 Décembre 1871.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8 & 11	......	Ottawa, p. chemin de fer(a)	7.00	6.45
8 & 11	......	Province d'Ontario (a)	7.00	6.45
......	......	Rivière Ottawa par route	7.00	......
		QUÉBEC.		
......	......	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur	......	......
8.00	......	Québec, Townships, C F T Rivières, Arthabaska et Rivière du Loup	......	7.00
......	2.00	St Rémi et Hemmingford	......	2.00
8 & 11	2.00	St Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	1.30
10.00	......	Do St. Jean et Rouse's Pt.	......	2.30
10.00	......	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt.	......	2.00
		MALLES LOCALES.		
11.00	......	Beauharnois (route)	6.00	......
11.00	......	Chambly (aussi 6 A.M.) et St. Césaire	......	1.30
11.00	......	Contrecoeur, Varennes et Verchères	......	1.30
11.00	......	Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30	......
10.00	5.45	Huntingdon	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine	6.00	2.00
10.00	......	St. Lambert	......	2.00
9.30	2.15	Laprairie	......	2.00
11.00	......	Longueuil	6.00	1.30
......	......	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	......
......	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	2.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
......	1.30	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle Rivière	7.00	......
......	2.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7 00	......
5 & 10	......	St. Jean & Station St. Armand	8.00	2.00
8.00	......	Trois-Rivières par la Rive Nord	......	1.30
		PROV. MARITIMES.		
......	......	N.-Brunswick et Isle P E.	7.00	......
......	......	Halifax, N.-E.	7.00	......
		Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les lundis alternatifs à partir du 20 Nov.		
		ÉTATS-UNIS.		
8 & 9½	......	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine	8.00	2.15
8 & 9½	......	New-York et les Etats du Sud	......	2¼ & 7
8 & 9½	......	Island Pond, Portland et le Maine	......	12¼ & 7
8 & 12	......	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, &c., payés d'avance *viâ* N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles:		
Pour Havane et Indes Occidentales *viâ* Havane, tous les Jeudis P. M.	......	2.15
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 20ème jour de chaque mois.		

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne.. Vendredi	......	7.00
Par la ligne W. & G. *viâ* New-York .... Lundi	......	2.30

b) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 7.30 A.M. et 7.30 P.M. do ouverts jusqu'à 1.35 P. M.

Les lettres enrégistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a.m., 1.00 p.m., 6.00 p.m. et 9.00 p.m.

Le Dimanche à 9.00 p.m.

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

1871 — ARRANGEMENTS D'HIVER — 1872

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à	8.00 A.M.
Express de Nuit do do	8.00 P.M.
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires	4.00 P.M.
Train Mêlé pour Kingston	6.00 A.M.
Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M. 3.00 P.M., 5.00 P.M. Le train de 3.00 P. M. va à la frontière.	

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires	7.00 A.
Express pour Boston viâ Vermont Central	8.40 A.M.
Express pour New-York et Boston viâ Vermont Central à	3.30 P.M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouses Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en Jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les Steamers du Lac Champlain	3.00 P.M.
Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires	2.00 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à	10.30 P.M.

Il y aura des Chars-Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundi et Jeudi à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 8 Novembre 1871.—52

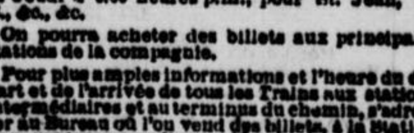

Chemins de Fer du Canada Central & Brockville & Ottawa.

GRANDE ROUTE A VOIE LARGE D'OTTAWA.

Le et après LUNDI, le 10 FÉVRIER 1871, les Trains partiront comme suit:—

DÉPARTS DE BROCKVILLE.

EXPRESS à 7.30 A.M., arrivant à Ottawa à 1.05 P.M., et à Sand Point à 1.40 P.M.

TRAIN DE LA MALLE à 2 30 P.M., arrivant à Ottawa à 7.50 P.M., et à Sand Point à 8 30 P.M.

EXPRESS DIRECTE POUR OTTAWA à 6.10 P.M., en connection avec l'Express du Jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 9.10 P.M.

DÉPARTS D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.15 A.M., arrivant à Brockville à 2.15 P.M., et en connection avec l'express de Jour du Grand-Tronc allant de l'Est à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 3.15 P.M., arrivant à Brockville à 9.35 P.M.

ARRIVANT A SAND POINT.

A 1.40 P.M., et 8.30 P.M.

DÉPARTS DE SAND POINT.

A 1.25 A.M., et 2.15 et 9.35 P.M.

Les Trains sur la ligne du Canada Central et de Perth, ont certaines connections avec tous les Trains de Brockville et Ottawa.

Le Fret est expédié chaque jour *sans aucun transbordement une fois dans le Char.*

H. ABBOTT.
Directeur.

Brockville, 17 Février 1872. 150—22

AVIS

Est donné par le présent qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada pour l'incorporation de la société "CANADA IMPROVEMENT COMPANY."

Montréal, 26 Décembre 1871. 98

AVIS.

Demande sera faite au Parlement du Canada durant sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un acte amendant les actes concernant la "Compagnie du Télégraphe de Montréal," autorisant l'augmentation du capital social de la dite compagnie jusqu'à concurrence de cinq millions de piastres, autorisant aussi la dite compagnie à étendre ses opérations sur tous les points du territoire de la Confédération Canadienne, à changer le mode d'après lequel votent actuellement les actionnaires, à changer l'époque des assemblées annuelles, et enfin réglant d'autres questions intéressant la compagnie.

Montréal, le 3 Janvier 1872. dm—100

AVIS

Le soussigné a l'intention de s'adresser à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'ériger un Engin à Vapeur dans les premisses occupés par William Kennedy, étant les numéros 20, 22 et 24, Rue des Jurés.

KENNETH, CAMPBELL & CO.

Montréal, 7 février 1872 126

AVIS.

Demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte d'incorporation pour la "Compagnie de Matériel des Chemins de Fer du Canada," avec pouvoir de manufacturer, acheter, vendre ou louer aux Compagnies de Chemins de Fer des Locomotives, Machines de toutes sortes, nécessaires à l'exploitation et au trafic; ainsi que pour les Chars et le matériel roulant de toutes espèces. Aussi avec pouvoir de bâtir des Stations, Magasins de Dépôt, Ateliers et tous autres bâtiments et constructions en usage et requis par les Compagnies de Chemins de Fer. Ces transactions à telles conditions et termes, comme en compensation pour tout travail ou propriété et dont les intérêts doivent être payés sur le coût d'établissement ou la rente payée par tout moyen qui sera juge convenable. La Compagnie pourvoit également pour ces opérations par première hypothèque sur les propriétés vendues ou sur lesquelles des dépenses peuvent avoir été faites, et pour le paiement desquelles dépenses, intérêts ou rentes, comme il sera fixé dans chaque cas; et avec pouvoir de prendre telles garanties, en telle forme et par telle voie de transport ou hypothèque comme il sera jugé préférable.

Aussi avec pouvoir aux Compagnies de Chemins de Fer de s'associer et faire telles transactions ci-dessus qui seront nécessaires.

Aussi avec pouvoir d'acheter de toute personne ou corporation maintenant engagées dans les différentes branches d'affaires ci-dessus, [avec pouvoir à toute corporation de vendre] tous les biens immeubles et mobiliers en usage dans ce commerce, et leurs outils, matériel, &c., aux conditions, termes et engagements qui peuvent être nécessaires.

Avec pouvoir d'acheter et posséder des biens immeubles, et généralement tous les pouvoirs nécessaires pour donner effet aux fins de la compagnie.

Et pour toutes autres fins.

9 janvier. dm—100

Province de Québec, }
District de Montréal. {

Dans la Cour de Circuit pour le District de Montréal.

Le dixième jour de Février mil huit cent soixante et douze.

Présent: L'Honorable Juge MACKAY.

No. 6817.

DAME MARIE A. DE BIGAULT D'AUBERVILLE, de Montréal, dans le district de Montréal, veuve de feu Thomas Sauvé, en son vivant gentilhomme du même lieu,

Demanderesse,

vs.

FORESTER JAQUES, commerçant, ci-devant de Montréal, district de Montréal,

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de MM. Duhamel & Rainville, Avocats de la Demanderesse, en autant qu'il appert par le retour de Wilfrid Dumas, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le district de Montréal, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile dans la province de Québec en Canada, et ne peut être trouvé dans le district de Montréal, que le dit défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier nouvelles de la cité de Montréal, appelé *La Minerve*, et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles de la dite cité, appelé *The Witness*, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande de la dite demanderesse, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut du dit défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite demanderesse de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

[Par la Cour,]

HUBERT, PAPINEAU & HONEY

138 G. C. C.

Acte concernant la faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

GEORGE DE ST. CYR, de Montréal, marchand,

FAILLI.

Je, le soussigné, JOHN WHYTE, de la Cité de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi, sous un mois, et sont par les présentes notifiés de se réunir à mon Bureau, à la Bâtisse de la Bourse des Marchands, Rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal, MERCREDI, le 20e jour de MARS prochain, à 11 heures A.M., pour l'examen du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Le failli est par le présent notifié de s'y trouver.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 20 Février 1872. 137—ds

Acte concernant la Faillite 1869

CANADA,
Province de Québec, }
District d'Ottawa. {

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

EVANS & EVANS de Montréal,

Faillis.

MARDI, le VINGT-SIXIEME jour de MARS prochain, les soussignés, tant individuellement que comme ayant été associés sous la dite raison sociale, demanderont à la dite Cour leur décharge en vertu du dit acte.

THOMAS ALFRED EVANS.
SAMUEL REDDY EVANS.
Par PERKINS, MONK & FORAN,
Leurs Avocats *ad litem*.

Montréal, 20 Février 1872.—137 cs

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

HENRY WALTER STANTON, marchand de Montréal, FAILLI.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, 208, rue St. Paul, en la cité de Montréal, VENDREDI, le HUITIEME jour de MARS prochain, à ONZE heures A. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 21 Février 1872.—138 ds

Acte concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

EMERY LALONDE, marchand de Ste. Marthe, comté de Vaudreuil, district de Montréal,

FAILLI.

Je, le soussigné, ANDREW B. STEWART, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi, sous un mois, et sont par les présentes notifiés de s'assembler au bureau du Syndic, en la Cité de Montréal, MARDI, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et l'arrangement des affaires de la faillite en général. Le failli est par le présent notifié de s'y trouver.

A. B. STEWART.
Syndic.

Montréal, 21 Février 1872.—1 8 ds

Acte concernant la faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

OCTAVE BRUNET, charpentier et contracteur de la cité de Montréal, FAILLI.

Je, le soussigné, ANDREW B. STEWART, ai été nommé Syndic, en cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi, sous un mois, et sont par les présentes notifiés de se réunir à la place d'affaires du failli, en la Cité de Montréal, LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de MARS prochain, A.D., 1872, à 4 heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Le failli est notifié d'y être présent.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 13 Février 1872.—131 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

P. T. PATTON & CIE., FAILLIS.

Une première feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au VINGT-HUITIÈME jour de FÉVRIER, après quoi le dividende sera payé.

CHARLES FAILLIE,
Syndic.

Montréal, 12 Février 1872—131 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

FERDINAND LAFRAMBOISE, Boulanger, de Montréal, FAILLI.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 48, Rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, MERCREDI, le TREIZIÈME jour de MARS prochain, à ONZE heures A.M., pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 13 Février 1872. 132

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

ONÉSIME ALCIBIADE BARETTE, marchand-épicier et commerçant de Montréal,

FAILLI.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, 447 rue St. Joseph, en la cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-SIXIÈME jour de FÉVRIER courant, à ONZE heures A. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 14 Février 1872.—132

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

WILLIAM CARTER, Epicier et Commerçant, de la Cité de Montréal, FAILLI.

Les créanciers du failli ci-dessus nommé, sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 1, Bâtisse Union, en la Cité de Montréal, LUNDI, le QUATRIÈME jour de MARS 1872, à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir du Syndic un rapport des dettes qui restent dues à la succession, et ordonner au sujet de leur disposition comme aussi pour nommer des Inspecteurs.

T. S. BROWN,
Syndic Provisoire.

Montréal, 15 Février. 134—ds

Acte concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

NORBERT FAFARD, de Montréal, Contracteur,

FAILLI.

Une première et finale feuille de dividende sur biens-meubles du Failli, a été préparée, sujette à objection, jusqu'au QUATRIÈME jour de MARS prochain; le dividende sera payé après cette date.

A. B. STEWART.
Syndic Officiel.

Montréal, 16 Février 1872. 134—ds

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

DAME JULIE MARTINEAU, marchande publique, demeurant en la Cité de Montréal, épouse contractuellement séparée quant aux biens de M. JEAN-BAPTISTE POUTRE, Commerçant, de la dite Cité de Montréal, de lui, dûment et spécialement autorisée, la dite DAME JULIE MARTINEAU, faisant affaires à Montréal susdit et à Napierville, dans le District d'Iberville, sous les nom et raison de "J. M. Poutré,"

FAILLIE.

La faillie m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, MERCREDI, le SIXIÈME jour de MARS prochain, en la Paroisse de Napierville, dans le District d'Iberville, à TROIS heures P.M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 17 Février 1872. 135—ds

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de

JEAN-BAPTISTE POUTRÉ, Commerçant, de la Cité de Montréal, autrefois Commerçant de Napierville, dans le District d'Iberville,

FAILLI.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler au Palais de Justice, dans la salle des faillites, en la cité de Montréal, MERCREDI, le CINQUIÈME jour de MARS prochain, à DIX heures A. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 17 Février 1872.—135 ds

CANADA,
Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1869

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

Z. BENOIT & CIE., FAILLIS.

LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de MARS prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

ZÉPHIRIN BENOIT
Par ABBOTT, TAIT & WOTHERSPOON,
Ses procureurs *ad litem*

27 janvier.—1 6 m

Acte concernant la faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

LUCIUS alias LOUIS NORMANDIN, de Montréal, relieur et régleur, FAILLI.

Je, le soussigné, JOHN WHYTE, de la cité de Montréal, syndic officiel, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi sous un mois, et ils sont par le présent notifiés de s'assembler à mon bureau, bâtisse de la Bourse des Marchands, rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, MARDI, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS prochain, à ONZE heures A. M., pour l'examen du failli, et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 19 Février 1872.—136 ds